

UN NOUVEL ÉLAN COLLECTIF POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2025



sommaire

2

ÉDITORIAL

Jean-Louis Garcia,
président de la Fédération
APAJH

4

L'APAJH, UNE ASSOCIATION CITOYENNE ET MILITANTE DEPUIS 1962

Notre gouvernance	6
Une Fédération de l'Économie Sociale et Solidaire	12
Faits marquants	14
Agenda	16

18

TOUTES ET TOUS RASSEMBLÉS POUR LE PROJET ASSOCIATIF 2025-2030

Pourquoi un Projet associatif	20
Conférences de territoire	22
48e Congrès à Paris	23
Interview de Sophie Tanchon, administratrice nationale	24
Formation des militants	25
Les piliers du Projet associatif 2025-2030	26
Porter notre Projet associatif 2025-2030	28
Journée des présidentes et présidents des associations APAJH	30
Hommage aux militants disparus	31

32

L'APAJH, TOUJOURS EN MOUVEMENT POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

20 ans de la loi Handicap	34
Santé mentale, Grande Cause Nationale	36
Le remboursement intégral des fauteuils roulants	38
Deux femmes engagées à nos côtés	39
L'École pour toutes et tous	40
Journée nationale des Centres médico-psycho-pédagogiques	42
Emploi et travail protégé	44
20e Trophées APAJH	50
Télex	52

54

UNE GESTION RESPONSABLE AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

Nouvel accord QVCT	56
Lutte contre les violences sexuelles et sexistes	57
Direction des ressources humaines	58
Direction recherches développement qualité	60
Séminaire des directrices et directeurs	63

Service accompagnement-loisirs	64
Direction financière	66
Handicap assistance	68
Service prévoyance	69
Service juridique	70
Organisme de formation	71
Éthique et bienveillance	72
Télex	74
Groupes Experts FALC	76
Direction de la communication	78
Réseaux sociaux garder le lien au quotidien	79
Service Vie associative et fédérale	80
Que retenir ?	82

EN CONCLUSION

Michel Miklarz,
secrétaire général
de la Fédération APAJH

édito

2025, un Projet associatif 2025-2030 adopté à l'unanimité

Fruit de près de deux années de travaux collectifs, notre nouveau projet associatif pour la période 2025-2030 a été voté à l'unanimité par notre Congrès de mi-juin 2025 à Paris-Bercy.

Projet associatif poursuivant nos engagements de toujours et enrichi de deux thématiques nouvelles, autodétermination et responsabilité sociétale et environnementale.

Validé par l'ensemble des délégués au Congrès, ce projet fédéral servira de base aux projets associatifs des associations départementales et des projets d'établissements et de services.

Une réflexion collective, une écriture partagée qui unissent et rassemblent.

La septième vague de formation des militants a débuté en janvier 2025 avec nos amis des associations départementales de Guadeloupe, Guyane et Martinique.

Deux thèmes importants au programme, la mise en œuvre de l'autodétermination et la responsabilité civile et pénale des militants élus bénévoles.



Jean-Louis Garcia

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION APAJH

Quatre sessions ont été réalisées au cours de cette année 2025, et chaque fois, les participants se félicitent de ces moments de rencontres riches de convivialité et d'acquisition de compétences.

Le 15 décembre se déroulaient, au Carrousel du Louvre, nos 20^{èmes} Trophées.

Faire vivre ses rêves, une bien belle soirée, à l'image de ce qu'est l'APAJH.

Innovante et ne reculant devant aucune difficulté.

Toujours prête à renverser les habitudes afin que vive le droit, sans restriction, sur l'ensemble des territoires de la République.

2025, ce fut aussi la poursuite de l'agression russe en Ukraine et de cette volonté, horrible, en Iran et en Afghanistan, de faire des femmes, des humains sans droit.

La solidarité du mouvement APAJH va vers ces concitoyens du monde qui sont nos sœurs et frères en humanité.

En avril 2023, lors de la dernière Conférence Nationale du Handicap, le président de la République a levé, en Outremer, le moratoire ESAT 2013.

Une victoire APAJH !

Et en décembre 2025, à Mayotte, nous obtenions les autorisations de l'ARS pour ouvrir le premier ESAT mahorais.

Cinquante places pour répondre aux sans solutions.

Une fois de plus, en réponse aux attentes et aux besoins, l'APAJH agit !

Comme tous les étés, et aussi lors des petites vacances scolaires, l'APAJH a facilité le droit aux vacances pour les personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap.

Un catalogue riche et varié, des équipes d'animation engagées et remarquables et des vacanciers heureux, des familles rassurées.

Cette action permettant la pause, le répit, se développera en 2026 en accueillant toute la famille,

ensemble en vacances sur le même lieu.

Débutée en 2019 à Ensisheim dans le Haut-Rhin, notre action se poursuit dans les lieux de détention en direction des détenus en situation de handicap psychique ou cognitif par l'installation de dispositifs de travail adapté.

Et c'est à Béziers, dans l'Hérault, que la fin de l'année 2025 verra l'aboutissement d'une nouvelle réalisation.

Où se trouve le handicap, l'APAJH se doit d'être !

Pas de tabous !

Et la lutte contre la récidive, par l'éducation et le travail, comme objectif.

Année 2025, riche et engagée pour l'APAJH, dans un environnement politique instable.

Militants bénévoles, personnes en situation de handicap, familles, collaborateurs, toutes et tous engagés, déterminés, innovants pour que bouge la société.

Rassemblés au-delà des différences, fédérés parce qu'ensemble, nous sommes plus forts.

Et les plus vulnérables, les sans voix, ont besoin d'une expression forte, engagée, déterminée et osant, osant toujours.

Ce fut au quotidien, notre volonté permanente, par l'action et le plaidoyer en 2025.

Jean-Louis GARCIA
Président fédéral
4 mai 2026

90

ASSOCIATIONS
FÉDÉRÉES EN FRANCE
MÉTROPOLITAINE ET
OUTRE-MER

PLUS DE

700

ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES

35 000

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

14 000

COLLABORATEURS



**L'APAJH est un
mouvement
de femmes
et d'hommes
engagés,
désintéressés
et œuvrant
dans l'intérêt
général depuis
février 1962.**

L'APAJH UNE ASSOCIATION CITOYENNE ET MILITANTE DEPUIS 1962

REPRÉSENTANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES FAMILLES

Premier organisme reconnu d'utilité publique en France à prendre en compte et accompagner tous les types de handicap et les conséquences de l'avancée en âge.

Le mouvement APAJH rassemble en son sein des personnes en situation de handicap, des parents, des citoyennes et citoyens qui s'engagent et militent pour la défense de la liberté et de l'égalité des droits pour tous.

Les militants APAJH ont créé des établissements et services afin de prendre leur part de responsabilité et démontrer aux pouvoirs publics la possibilité d'offrir des outils

d'accompagnement permettant à toutes les personnes de progresser librement sur leurs propres chemins de vie.

La Fédération APAJH et les 90 associations départementales qu'elle rassemble sont déterminées à participer à la construction d'une société inclusive qui passe par l'obtention de la pleine citoyenneté de toutes et de tous.

Nos valeurs

Penser la société inclusive, c'est penser au-delà de l'accessibilité de la cité, des rues et des bâtiments, c'est permettre la participation de tous, avec tous. C'est l'accessibilité universelle !



La laïcité à l'APAJH

- Un espace commun pour tous, sans distinction d'origine, de religion ou de conviction
- Le respect de toutes les croyances... ou de l'absence de croyance
- Le vivre-ensemble garanti
- Pas de prosélytisme religieux
- La possibilité, pour les personnes accompagnées, de pratiquer leur religion dans le cadre privé



La solidarité à l'APAJH

- Considérer le handicap comme une responsabilité de la solidarité nationale, pas de la charité privée
- Refuser les appels aux dons fondés sur la pitié
- Affirmer que c'est à l'État d'agir, et non pas aux dons de remplacer son rôle
- Rappeler que le handicap concerne toute la société



La citoyenneté à l'APAJH

- Garantir à chacun l'accès aux droits : éducation, emploi, santé, culture, logement...
- Favoriser la participation des personnes en situation de handicap
- Privilégier l'accompagnement en milieu ordinaire, sauf si une autre solution est mieux adaptée
- Permettre à chacun d'exercer son droit de vote, en développant des outils pour un vote autonome et accessible
- Promouvoir le respect du droit commun pour tous !



LE MOUVEMENT APAJH

en chiffres



**90 associations
départementales
et leurs milliers
de militants bénévoles**

au cœur de la Fédération.



Plus de

**35 000 enfants,
adolescents et adultes**

accompagnés par le mouvement
APAJH dans tous les territoires
de la République.



Plus de

700 structures et services,

dispositifs d'accompagnement
en constantes mutations
afin de les rendre les plus
adaptés et utiles pour l'inclusion
des personnes.



Plus de

100 métiers exercés

dans les structures.



Plus de

14 000 salariés,

des professionnels aux multiples
expertises dont **5155 salariés
directement employés
par la Fédération**

(au 31 décembre 2025
tous types de contrat).

* NOTRE GOUVERNANCE

Démocratie associative et transparence

Une gouvernance pensée pour la défense d'une citoyenneté pleine et entière des personnes en situation de handicap, pour la défense et la promotion de leurs droits. Chaque année, l'Assemblée générale, instance délibérative de la Fédération, rassemble l'ensemble des adhérents des associations APAJH, réunis en Congrès. En 2025, les congressistes se sont retrouvés les 12, 13 et 14 juin 2025 aux Salons de l'Aveyron à Paris 12^{ème} (Ile-de-France). L'Assemblée générale est le moment privilégié des militants pour s'informer sur la situation de la Fédération, s'exprimer sur sa gestion et définir les orientations.

• Le Conseil d'administration

Organe exécutif de la Fédération, le Conseil d'administration regroupe des membres issus des territoires et associations membres adhérents pour veiller au bon fonctionnement de la Fédération (proposition à l'Assemblée générale de la politique et des orientations générales, arrêt des budgets et contrôle de leur exécution...). *

Le Bureau fédéral

Les membres du Bureau fédéral assurent collégalement la préparation et la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration. *

Les instances spécifiques

- * **17 Conseils de région**
- * **Haut Conseil Pédagogique et Scientifique**
- * **Conseil de vigilance**
- * **Commission de contrôle**

EN 2025

11 réunions du CA en présentiel dont une séance sur deux jours fin octobre afin d'étudier en profondeur les budgets prévisionnels 2026.

Le Bureau fédéral

La composition du Bureau est téléchargeable sur le site de la Fédération APAJH

Président : **Jean-Louis GARCIA**
 Vice-Présidente Déléguée :
Marie-Anne MONTCHAMP
 Vice-Président en charge notamment de l'Autodétermination et de l'Innovation :
Philippe VENCK
 Secrétaire général : **Michel MIKLARZ**
 Adjoint au secrétaire général : **Francis RIBOT**
 Trésorier général : **Christophe LAFOND**
 Adjoint au trésorier général : **Alain GRAMON**
 Membre du bureau : **Isabelle MUSSEAU**

4 délégués de Pôles

Petite Enfance, Éducation, Scolarisation :
Christiane PALLEZ
 Vie professionnelle : **Jean MALHOMME**
 Autonomies : **Christine AZAÏS**
 Vie sociale : **Éric BAUMIÉ**

3 chargés de mission

Philippe CRIOU, **Jacques DURAND**
 et **Pierre RODDIER**.

EN 2025

19 réunions du Bureau fédéral

en présentiel dont une décentralisée en Savoie.

En lien avec le **Secrétariat général**

70 réunions organisées pour
1945 participants.

Les membres du Conseil d'administration

Administrateurs fédéraux

- » **Jean-Louis GARCIA**
Président national élu par le Conseil d'administration
- » **Christine AZAÏS**
Déléguée du Pôle « Autonomies »
- » **Hubert BARTHÉLÉMY**
Administrateur
- » **Éric BAUMIÉ**
Délégué « Vie Sociale » et membre du Conseil de vigilance
- » **Jacques BIRINGER**
Administrateur
- » **Bruno BONNEFOY**
Administrateur
- » **Claude BRARD**
Administratrice
- » **Philippe CRIOU**
Chargé de mission auprès du Bureau sur les questions de santé mentale
- » **Francis DUGAY**
Administrateur
- » **Yves DUVAL**
Administrateur
- » **Francis GOMEZ**
Administrateur et membre du Conseil de vigilance
- » **Alain GRAMON**
Adjoint au Trésorier général
- » **Ghislaine HARO**
Administratrice
- » **Brigitte JEANVOINE**
Administratrice
- » **Georgina JUDICK-PIED**
Administratrice
- » **Christophe LAFOND**
Trésorier général
- » **Chantal LEMÉE**
Administratrice
- » **Christian LONJOUT**
Administrateur
- » **Philippe LORENZO**
Administrateur
- » **Jean MALHOMME**
Délégué du Pôle « Vie professionnelle »
- » **Jean-Pierre MALVY**
Administrateur

- » **Sofyane MEHIAOUI**
Administrateur
- » **Michel MIKLARZ**
Secrétaire général
- » **Marie-Anne MONTCHAMP**
Vice-Présidente déléguée
- » **Michel MORELLO**
Administrateur
- » **Dominique MORIN**
Administrateur
- » **Isabelle MUSSEAU**
Membre du bureau
- » **Philippe NIEMEC**
Administrateur
Membre du Conseil de vigilance
- » **Christiane PALLEZ**
Déléguée du pôle « Petite Enfance, Éducation, Scolarisation »
- » **Olivier PONTE-GARCIA**
Administrateur
- » **Francis RIBOT**
Adjoint au secrétaire général
- » **Muriel RODDIER**
Chargée de mission - Commission « Santé »
- » **Pierre RODDIER**
Chargé de mission auprès du bureau sur les questions ultramarines
- » **Martine ROLLIN**
Administratrice
- » **Sophie TANCHON**
Administratrice
- » **Philippe VENCK**
Vice-président en charge notamment de l'Autodétermination et de l'Innovation

Représentants d'organisations qui soutiennent l'action de l'APAJH

- » **Fédération PEEP**
Mona TEITGEN-LE-GENDRE
Cécile-René BAULLARD
- » **FCPE**
Adeline NEDEY
Samira DADACHE

- » **JPA**
Jacques Durand,
Représentant de la Jeunesse au Plein Air et chargé de mission auprès du Bureau
- » **Elisabeth JAMIN**
Représentante du SE-UNSA

Représentant du Comité Social Économique Central

- » **Sarah GIRARDIE** (Titulaire)

Personnes qualifiées au CA

- » **Stéfan GOUZOUGUEC**
Représentant de la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN)
- » **Jean-Louis BRISON**
Président du Haut Conseil Pédagogique et Scientifique (HCPS)
- » **Jacques DURAND**
Représentant de la Jeunesse au Plein Air

Chargés de mission

- » **Annick AGUIRRE**
Chargée de mission auprès du CA
- » **Patrice FONTAINE**
Chargé de mission auprès du CA « Secteur Aide Sociale à l'Enfance (ASE) »
- » **Catherine MARTINAY**
Chargée de mission auprès du CA « Relations Centre Val-de-Loire »
- » **Albert PRÉVOS**
Chargé de mission auprès du CA « Secteur International »
- » **Jean-Claude ROUANET**
Chargé de mission auprès du CA sur les questions d'Éducation et membre du Conseil de vigilance
- » **Pascal SILLOU**
Chargé de mission auprès du CA « Guide Pratique »

Conseil de vigilance

- » **Christian BRUN**
Président du Conseil de vigilance

* NOTRE GOUVERNANCE

Les instances spécifiques à la Fédération APAJH

17 Conseils de région

En conformité avec l'article 26 des statuts fédéraux, chaque Conseil de région organise la représentation de l'APAJH et assure notamment la coordination entre la Fédération et les associations APAJH fédérées qui le composent, ainsi qu'entre les associations départementales de la région elle-même. Les délégués de région sont désignés par le Conseil d'administration. Le président informe les autorités régionales de leur désignation. En 2025, deux réunions nationales se sont tenues. *

Haut Conseil Pédagogique et Scientifique

Installé selon l'article 13 des statuts le 15 septembre 2004, le Haut Conseil Pédagogique et Scientifique est chargé de conseiller la Fédération dans sa mission d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de mener une réflexion sur les choix éthiques. Après plusieurs années consacrées à la rédaction de dossiers, le HCPS a fait évoluer son mode de travail en 2025 en privilégiant davantage l'échange et le partage de connaissances. *

COMPOSITION

Président : **Jean-Louis BRISON**

Pierre BÉTRÉMIEUX, Anne-Marie BOUTIN, Gérard COURTOIS, Alain EHRENBURG, Jean-Marie GRANDJEAN, Philippe JEANNE, Yves QUENET, Claudie RAULT

EN 2025

5 thématiques traitées

- » Enjeux du débat européen sur la désinstitutionnalisation,
- » Bilan de la loi du 11 février 2005,
- » Réflexion sur la notion de qualité de vie des personnes déficientes intellectuelles polyhandicapées,
- » Mère d'enfant en situation de handicap et famille monoparentale,

» Présentation des travaux de Jean-Sébastien Eideliman sur les parents d'enfants en situation de handicap mental et la notion de théories diagnostiques.

Conseil de vigilance

Le Conseil de vigilance (article 12 des statuts fédéraux) de l'APAJH a été constitué pour préserver les intérêts des personnes accompagnées par les associations fédérées ou par les établissements en gestion nationale. Il a aussi pour objectif de préserver les intérêts des établissements et services eux-mêmes. Il a pour mission de valider la qualité des modalités d'accompagnement et de prévenir d'éventuels dysfonctionnements pouvant l'affecter. Toute visite est finalisée par un rapport adressé au Président fédéral et à la Présidente ou au Président de l'association départementale visitée, qui peut proposer, le cas échéant, des actions correctives. *

COMPOSITION

Président : **Christian BRUN**

Eric BAUMIÉ, Patrick BOUILLOT, Francis GOMEZ, Philippe NIEMEC, Martine ROLLIN, Jean-Claude ROUANET, Olga TORELLI, Bernard ZANEBONI

EN 2025

6 réunions en plénière

1 séminaire de formation des nouveaux élus

4 missions ont été conduites : deux auprès d'associations départementales et deux auprès d'établissements en gestion nationale



Commission de contrôle

Elle renforce la démarche de démocratie associative en permettant de sécuriser la gestion et la bonne utilisation des fonds. Son rôle est indépendant de celui du commissaire aux comptes puisqu'elle est un regard porté par les adhérents, alors que le commissaire aux comptes, extérieur à l'association, est un prestataire de service rémunéré.

Elle est chargée de contrôler l'utilisation des moyens financiers votés pour la gestion du siège national et de l'exécution des budgets des établissements directement gérés par la Fédération.

COMPOSITION

Président: **Gérald FONTAINE**

Olivier BIREMBAUX, Patrick BOUILLOT et Dominique REDON.

*P. BOUILLOT représente la Commission au sein du Conseil de vigilance. **

EN 2025

4 réunions

La période 2020-2024 a été marquée par l'élargissement du périmètre de gestion de la Fédération, lié à des transferts de structures par des associations gestionnaires, à des fusions avec des associations extérieures et à de nouvelles créations, notamment à Mayotte.

» Réalisation d'une analyse rétrospective des évolutions organisationnelles, financières et humaines sur cette période, les ressources humaines représentant plus de 70 % des moyens mobilisés.

* NOTRE GOUVERNANCE

Les commissions et groupes de travail du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est aidé dans sa réflexion permanente par quatre pôles d'expertise au sein desquels commissions et groupes de travail se réunissent régulièrement. Il s'agit des pôles « Jeunesse, éducation, scolarité et petite enfance », « Vie sociale », « Vie professionnelle » et « Autonomies ».

Chaque pôle a la responsabilité de l'animation des groupes de réflexion qui leur sont respectivement rattachés, de la relecture et de la validation des projets d'établissement ou de service. Chacun joue également un rôle dans les représentations extérieures.

Pôle « Vie professionnelle » **Accompagner les évolutions**

L'année 2025 a été marquée par l'élaboration et la diffusion d'un plan d'action dédié à la transformation des ESAT. Ce travail a permis de poser des orientations communes et de structurer une dynamique d'adaptation à l'échelle de la Fédération.

Une réflexion stratégique a été engagée avec les directrices et directeurs d'ESAT. Elle vise à partager une compréhension commune de la nouvelle réglementation et à construire un cadre harmonisé pour l'organisation de l'offre, en cohérence à la fois avec les orientations nationales et avec les réalités des territoires.

Cette démarche s'est traduite par la mise en place d'un groupe de travail consacré à l'harmonisation des pratiques des ressources humaines au sein des ESAT. Ses travaux doivent aboutir à l'élaboration d'un guide RH pour les directions d'établissement. Parallèlement, une réflexion a été menée autour du futur carnet de parcours et de compétences numérique.

L'accompagnement du développement de l'offre s'est également poursuivi sur plusieurs volets, notamment à Mayotte, dans le cadre de l'ouverture d'un ESAT.

Renforcer l'action en milieu pénitentiaire

Voir page 49

Pôle « Jeunesse, éducation, scolarité et petite enfance »

L'importance du maillage partenarial

Le pôle couvre un champ d'intervention large, la petite enfance, l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte, l'école inclusive et la scolarisation de tous, la formation professionnelle et tout au long de la vie, l'autorégulation, la place de la parole de l'enfant, des familles ainsi que le renforcement des coopérations avec l'Éducation nationale.

Une dynamique de travail structurée et partenariale

En 2025, la Commission « Jeunesse, éducation, scolarité et petite enfance » a poursuivi ses travaux lors d'une réunion plénière de la commission, et quatre réunions thématiques, permettant d'approfondir des sujets opérationnels :

- Formation des AESH sur les troubles de la conduite et du comportement, portée par l'APAJH d'Indre-et-Loire ;
- Évolution de l'offre et les liens avec l'Éducation nationale, en partenariat avec l'APAJH de l'Isère ;
- Expérimentation d'une unité d'enseignement externalisée pour les élèves polyhandicapés (UEEP), présentée par l'APAJH du Lot ;
- Mise en place d'un groupe d'entraide mutuelle (GEM) pour les jeunes concernés par le refus scolaire anxieux, par l'APAJH de Dordogne.

Par ailleurs, la Fédération a contribué aux travaux du Conseil économique, social et environnemental (CESE), dans le cadre de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant.

Pôle « Autonomies »

Approfondir les enjeux de santé et d'avancée en âge

Dans la continuité des travaux engagés en 2024, le livret consacré à l'autisme a été diffusé au sein du réseau APAJH.

À la suite de la publication du rapport de la Cour des Comptes sur « l'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes », le pôle a mis en place une commission dédiée à l'« avancée en âge ».

Dans ce cadre, un document de travail est actuellement en cours d'élaboration. Il vise à proposer des voies d'actions pour mieux répondre à l'avancée en âge des personnes en situation de handicap.

Une mobilisation collective autour de thématiques prioritaires

Des groupes de travail ont permis d'approfondir plusieurs axes essentiels : Autonomie et autodétermination ; Bienveillance ; Prise en compte de l'expérience des personnes concernées ; Projets et parcours de vie ; Santé et accès aux soins.

Renforcer la prise en compte des enjeux sanitaires

La Commission Santé s'est pleinement saisie des enjeux liés à la santé des personnes en situation de handicap, consolidant ainsi une approche globale et coordonnée entre accompagnement médico-social et accès aux soins.

Le projet « Kit Santé Handicaps », a été développé afin d'améliorer la lisibilité des dispositifs et des outils existants. La Commission Santé contribue à la revue de la Fédération au sein de la rubrique « Perspectives Santé ».

Développer des pratiques culturelles

Une convention a été signée entre la Fédération APAJH et la Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive (FHDAI), et ouverte aux associations départementales.

Pôle « Vie sociale »

Favoriser l'expression, les droits et la participation des personnes

L'autodétermination irrigue véritablement les actions de ce pôle. L'année 2025 a permis le déploiement du plan d'actions national dédié.

Pair-aidance

Un travail a été engagé autour de la pair-aidance, en lien avec les orientations de la Conférence Nationale du Handicap (CNH) et ses dix engagements, avec l'appui de personnes en situation de handicap. Cette démarche a vocation à déboucher sur l'élaboration d'un guide d'information et de préconisations.

Communication alternative et augmentée (CAA)

Le pôle poursuit ses travaux pour favoriser l'accès des personnes à la communication alternative et augmentée (CAA), en intégrant notamment le « facile à lire et à comprendre » (FALC), les supports visuels et les enjeux d'accessibilité numérique.

Vie affective, sexuelle et parentalité

En 2025, un travail d'état des lieux a été engagé afin d'analyser la mise en œuvre et l'appropriation, au sein du réseau, de la charte APAJH relative à l'intimité, à la vie affective et sexuelle.

Handicap et Fratries... Thème du Congrès 2027

Un comité de pilotage a été mis en place pour explorer les impacts du handicap au sein de la fratrie.

L'objectif de ces travaux est de nourrir l'élaboration d'un texte à portée militante, en vue du Congrès fédéral de juin 2027.

* UNE FÉDÉRATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Un pilotage renforcé au service de la cohérence et de la performance

Avec un siège et huit territoires de gestion, la Fédération APAJH s'appuie sur une organisation qui allie proximité et expertise. Pilotées par Jean-Christian Sovrano, Directeur général, avec Mélanie Bourjal et Stéphane Paravel, Directeurs généraux adjoints, les équipes du siège accompagnent au quotidien les associations APAJH ainsi que les structures directement gérées par la Fédération.

Ressources humaines, qualité de l'accompagnement, gestion financière, communication ou encore pilotage du système d'information : les directions et services du siège jouent un rôle de ressources et d'experts métiers au service des territoires.

Depuis la fin des années 2000, la Fédération a enregistré une croissance marquée, accompagnée d'un élargissement notable de son champ d'action. Cette dynamique a souligné la nécessité de faire évoluer son organisation pour mieux répondre à de nouveaux enjeux : transformations de la société, renforcement du cadre réglementaire, évolution des réalités territoriales et attentes croissantes des personnes accompagnées et de leurs proches.

Dans ce contexte, l'APAJH a élaboré une feuille de route structurante, issue de la démarche Cap Organisation engagée en octobre 2022.

Celle-ci repose sur quatre piliers essentiels, qui définissent les axes d'évolution de son organisation :

Directeurs d'établissements et de services : une responsabilisation renforcée pour une plus grande autonomie et réactivité locale.

Directeurs territoriaux : une extension de leur rôle pour un pilotage plus global et stratégique à l'échelle des territoires.

Pôles ressources territoriaux : un renforcement de leur rôle pour une meilleure articulation entre les besoins locaux et les expertises du siège.

Siège fédéral : une montée en puissance de ses fonctions de service, de contrôle et d'animation du réseau, pour garantir cohérence, qualité et innovation.



Mieux définir, identifier et mettre en œuvre notre stratégie, c'est avant tout nous donner les moyens d'agir avec clarté et cohérence pour mettre en œuvre le projet associatif. En structurant nos outils, en pilotant par la donnée et en inscrivant nos actions dans une feuille de route partagée, nous renforçons notre capacité collective à répondre aux enjeux présents et à construire l'avenir de la Fédération.

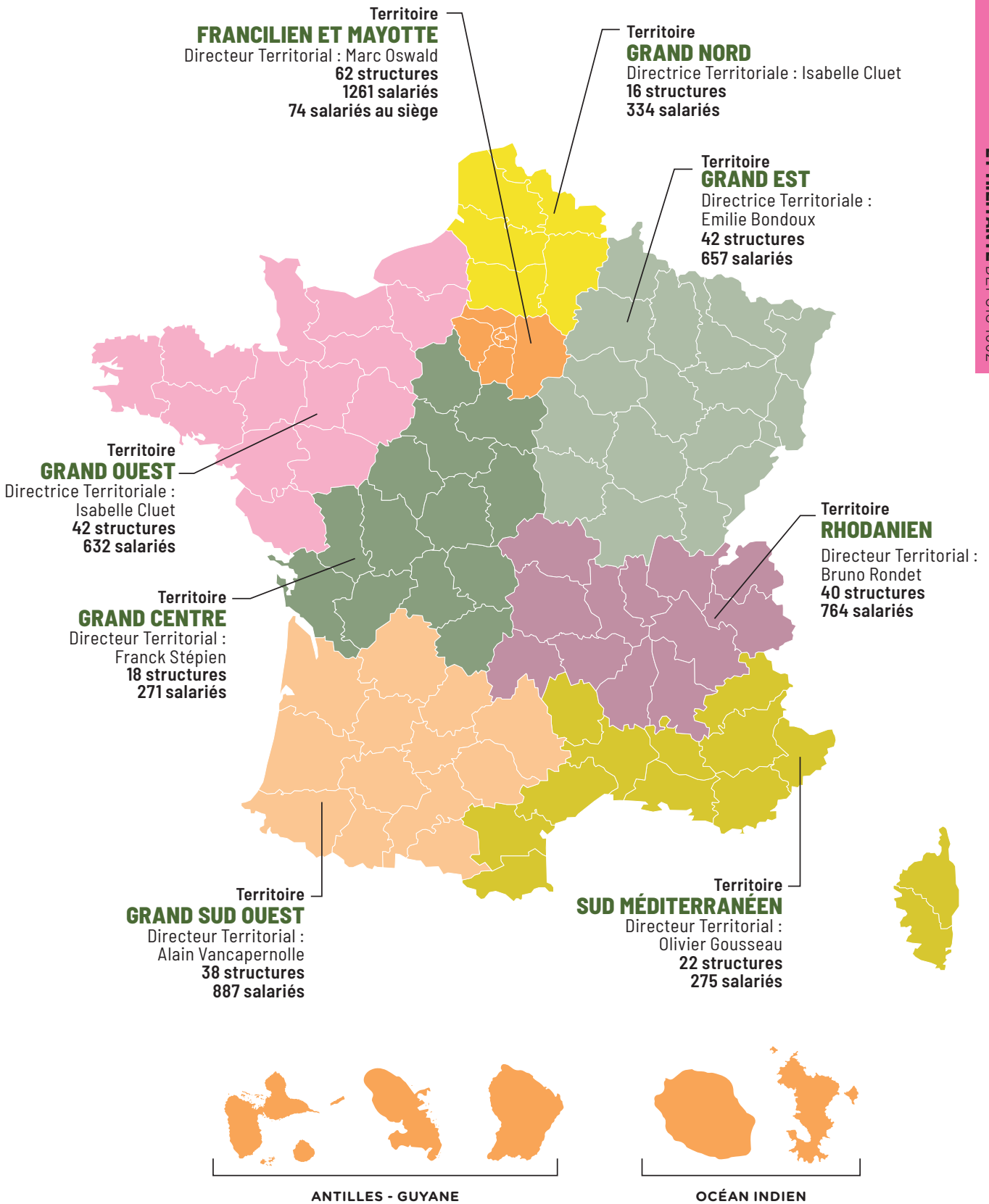
Jean-Christian Sovrano
Directeur général

PILOTAGE ÉCLAIRÉ PAR LA DONNÉE

SAISIE ET SUIVI DES DONNÉES
POUR DES ANALYSES DÉCLINÉES
POUR LE NATIONAL, CHAQUE TERRITOIRE
ET JUSQU'À CHAQUE STRUCTURE

CRÉATION D'UNE DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES ACHATS

POLITIQUE RSE AMBITIEUSE,
ATTEIGNABLE ET SOUTENABLE
FINANCIÈREMENT



* FAITS MARQUANTS

Un an de temps forts pour faire battre le cœur de la Fédération

JANVIER



Formation des militants en Martinique, pour les associations de Guadeloupe, Guyanne et Martinique. *

Vœux 2025. *



MARS-AVRIL

Conférence des Territoires 2025. *
Thème : Le Projet associatif.

Lire page 25

JUILLET

Départs des séjours adaptés d'été. *



Pour en savoir plus, rendez-vous page 64

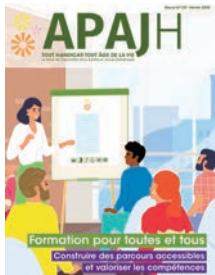
FÉVRIER

Formation des militants à Metz, pour les associations départementales du Territoires Grand Est et de La Réunion. *



INCLUSIF #5
« 20 ans de la loi « Handicap » - 2005-2025 : quelles avancées et perspectives ? ». *

Pour en savoir plus, rendez-vous page 34



Revue n°129 *

Thème : « Formation pour toutes et tous : construire des parcours accessibles et valoriser les compétences ». *

JUIN

48^e CONGRES
Fédération APAJH

12, 13 et 14 juin 2025 | Paris-Bercy

12, 13 et 14 juin
48^e Congrès de la Fédération APAJH à Paris.
Vote à l'unanimité du **Projet associatif.** *

Voir page 23



INCLUSIF #6
« Santé mentale » : en parler et en prendre soin ! ». *

Pour en savoir plus, rendez-vous page 36



OCTOBRE

Formation des militants à Pessac (Gironde) pour les militants des associations de Gironde, Dordogne, Lot, Pays-Basque-Sud des Landes, Tarn et Alsace. *

.....
Lire page 25



DÉCEMBRE

20^e édition des Trophées APAJH au Carrousel du Louvre. *

.....
Voir page 50



SEPTEMBRE

Revue n°130 *
.....
Thème : Un réseau engagé autour du projet associatif 2025-2030 - Autodétermination, responsabilité sociétale et innovation pour une société inclusive et laïque. *

NOVEMBRE

Journée nationales des Centres Médico-Psychologiques (CMPP). *

.....
Voir page 42

25, 26 et 27 novembre. *

.....
Formation des militants à Clermont-Ferrand pour les associations du Territoire Rhodanien et de Mayotte.

* AGENDA

À la rencontre des militants, personnes en situation de handicap et professionnels

L'APAJH s'engage pour faire vivre au quotidien égalité de droit et de citoyenneté sur l'ensemble des territoires de la République.

23 JANVIER.

Inauguration de la nouvelle cuisine de l'EHPAD La Tour de l'Age d'Or aux Termes d'Armagnac (Gers) à l'invitation du président de l'APAJH du Gers.



27 AU 31 JANVIER.

Conférence de territoire de Guadeloupe, Guyane et Martinique. Formation des militants à Fort-de-France et rencontres officielles.



Événement ouvert au public, réunissant élus locaux, grand public, élèves des Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), une classe de théâtre et des étudiants en école de commerce autour de la représentation de la pièce « Entièrement à part ».



10 AU 19 FÉVRIER.

Mission à Mayotte deux mois après le cyclone Chido pour rencontrer les professionnels sur place et envisager les solutions pour réparer les structures détruites et construire celles qui vont accueillir les prochains dispositifs d'accompagnement. Visite de la ministre Charlotte Parmentier-Lecocq à l'Entreprise Adaptée APAJH "Auxilium". Voir page 46



25 AU 27 FÉVRIER.

Formation des militants des associations départementales du Territoire Grand Est et de la Réunion à Metz (Moselle).



8 AVRIL.

Inauguration de la Plateforme de Coordination et d'Orientation de l'APAJH de la Drôme, à l'invitation du président de l'APAJH de la Drôme.



14 AU 22 AVRIL.

Conférence de territoire La Réunion-Mayotte à Saint-Paul et rencontres officielles.



21 AVRIL.

Dans le cadre de la visite du Président de la République et de ministres à Mayotte, rencontre avec Brigitte Macron pour évoquer l'action de l'APAJH sur l'archipel, la souffrance psychologique des jeunes suite à Chido et la nécessité d'un accompagnement adapté. L'APAJH, aux côtés d'autres associations, a pris part aux échanges autour de la thématique « Être adolescent à Mayotte ».

25 AVRIL.

Inauguration de la boutique solidaire et éco-responsable « Atout Boutiq' » de l'ESAT en Roudil (Lavaur, Tarn). Voir page 49.



13 MAI.

Inauguration des nouveaux locaux de l'ESAT James Marangé, désormais implanté à Chaumont, dans un espace de travail pensé pour favoriser l'adaptabilité, l'insertion professionnelle, l'accessibilité et le lien social.

Voir page 47.



1^{ER} JUILLET.

Inauguration de la première UEEP de Normandie.

Voir page 40.



18 SEPTEMBRE.

Participation aux « Rendez-Vous de l'Inclusion » (anciennement « Handiformelles ») organisés par HOSMOZ, concernant les Entreprises Adaptées et les ESAT.

Voir page 44.

1^{ER} OCTOBRE.

À Ferney-Voltaire (Ain), le Président a inauguré la nouvelle blanchisserie de l'ESAT ainsi que les locaux du SAVS en présence de la directrice de la Délégation départementale de l'Ain de l'ARS, de la vice-présidente du Conseil départemental de l'Ain, et de Jean-René Marchalot, président de l'Association départementale APAJH de l'Ain.

Voir page 48.



13, 14 ET 15 OCTOBRE.

Formation des militants à Pessac en Gironde.

4 NOVEMBRE.

Ouverture et clôture de la Journée nationale APAJH des CMPP, une étape-clé dans la mise en œuvre des « Orientations stratégiques pour les CMPP de la Fédération APAJH ».

Voir page 42.

24 NOVEMBRE.

Dans le cadre du Duoday, rencontre avec six travailleurs d'ESAT du Tarn, journée partagée avec Emilie Macias.

Voir page 46.

25 AU 27 NOVEMBRE.

Formation des militants à Clermont- Ferrand.

2 AU 4 DÉCEMBRE.

Séminaire des directeurs d'établissements en gestion nationale à Cahors et visite de structures de la Fédération APAJH dans le Lot.

9 DÉCEMBRE.

Inauguration de l'ESAT APAJH et du pôle administratif de La Garenne-Colombes dans les Hauts-de-Seine après un déménagement des locaux de Levallois-Perret.



5 JUIN.

50 ans de l'ESAT « Les Ateliers Georges Lapiere » à Taverny.

Voir page 47.



22 AU 28 JUIN.

Déplacement à Mayotte pour rencontrer les professionnels sur place et l'ensemble des acteurs du monde du handicap et du médico-social : financeurs, politiques, personnes en situation de handicap, familles, militants, et médias.

SUIVEZ LA FÉDÉRATION AU QUOTIDIEN SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

TOUTES ET TOUS
RASSEMBLÉS
POUR LE **PROJET**
ASSOCIATIF
2025-2030

PROJET ASSOCIATIF 2025-2030



L'engagement des militants bénévoles aux côtés des professionnels est essentiel pour l'APAJH. Il permet de défendre la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap et de remplir ses missions d'accueil et d'accompagnement.

Depuis 1962, l'APAJH agit pour faire avancer l'égalité des droits. Fondée par des enseignants engagés, elle a toujours placé le militantisme au cœur de son action.

Avec son nouveau projet associatif, elle se projette jusqu'en 2030 avec une ambition renouvelée : **construire une société laïque, plus juste, solidaire et respectueuse des différences, où chacun peut exercer ses droits et participer pleinement à la vie sociale.**

À DÉCOUVRIR

POURQUOI UN PROJET ASSOCIATIF	PAGE 20
CONFÉRENCES DE TERRITOIRE	PAGE 22
48 ^E CONGRÈS À PARIS	PAGE 23
INTERVIEW DE SOPHIE TANCHON, ADMINISTRATRICE NATIONALE	PAGE 24
FORMATION DES MILITANTS	PAGE 25
LES PILIERS DU PROJET ASSOCIATIF 2025-2030	PAGE 26
PORTER NOTRE PROJET ASSOCIATIF 2025-2030	PAGE 27
JOURNÉE DES PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS APAJH	PAGE 28
HOMMAGE AUX MILITANTS DISPARUS	PAGE 29



*PROJET ASSOCIATIF

Construire une société plus juste, laïque et inclusive, où chacun a sa place.

Le projet associatif, ce n'est pas qu'un document stratégique. Il dit qui nous sommes, ce que nous défendons et vers quoi nous voulons aller. Il donne du sens à ce que nous faisons et permet d'avancer ensemble dans la même direction.

À l'APAJH, il rassemble bénévoles, professionnels, personnes accompagnées, familles et partenaires. Il s'appuie sur le vécu du terrain, les échanges et l'engagement de chacun.

Il fixe des priorités pour les années à venir. Il tient compte des évolutions de la société, des besoins qui changent et des transformations à mener. Il aide aussi à garder une cohérence entre les actions locales et le projet national.

Pour être utile, il doit être compris et partagé par tous. C'est ce qui lui permet de

devenir un vrai moteur pour faire vivre les valeurs de l'association et faire bouger les choses.

Le projet associatif APAJH 2025-2030 s'inscrit dans cette dynamique. Construit collectivement, il porte des ambitions claires : faire évoluer l'accompagnement médico-social, renforcer la place des personnes en situation de handicap dans les décisions, et intégrer pleinement les enjeux sociaux, éthiques et environnementaux. *

Une réflexion au long cours

UN TRAVAIL EN AMONT
DANS LES **ASSOCIATIONS**
DÉPARTEMENTALES ET LES
ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES
DE LA FÉDÉRATION A ENTAMÉ
LE PROCESSUS.

1

Conférences de territoire 2024

Des thématiques définies en COPIL et validées par le Conseil d'administration ont été travaillées en ateliers : Valeurs • Pair-aidance • Participation active • Innovation, évolution de l'offre et des accompagnements • Ethique et bienveillance • Environnement et mobilité, RSE*

2

Congrès 2024

Deux thématiques validées par le Conseil d'Administration national ont fait l'objet d'ateliers de travail : **Pair-aidance** et **Militantisme**. Des outils de travail rédigés en FALC** ont été élaborés pour lancer le débat.

3

Début de la rédaction

Binômes et trinômes dans le COPIL, puis par le Conseil d'administration, ont commencé à rédiger des parties pour une **première version du projet associatif** à partir de tous les éléments produits. Le projet a ensuite été retravaillé dans les associations départementales.

4

Conférences de territoire 2025

Deux thématiques ont été travaillées de nouveau : **Réseau engagé** et **RSE***. La première version du projet associatif a été retravaillée en amont dans les associations départementales.

5

Congrès 2025

Derniers échanges et vote de la version ultime.

LE PROJET
ASSOCIATIF



10 CONFÉRENCES

DE TERRITOIRES ORGANISÉES
EN MÉTROPOLE ET OUTRE-
MER, ENTRE JANVIER ET
AVRIL POUR PERMETTRE LES
ÉCHANGES ET LA RÉFLEXION

PLUS DE 500 PARTICIPANTS

210 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES,
222 MILITANTS
ET 254 PROFESSIONNELS

*Responsabilité Sociétale des Entreprises

** Facile À Lire et à Comprendre

* CONFÉRENCES DE TERRITOIRE

Donner la parole pour construire l'avenir

Chaque année, la Fédération APAJH organise des Conférences de territoire dans ses 8 territoires, en métropole et en Outre-mer. Ces rencontres permettent d'échanger et de réfléchir aux projets de l'association.



En 2025, ces 10 conférences, organisées de janvier à avril, étaient consacrées au projet associatif 2025-2030. Préparées en amont par les associations départementales, elles ont réuni plus de 500 participants : militants bénévoles, professionnels, personnes en situation de handicap et leurs proches.

Depuis 2021, l'autodétermination est au cœur de la démarche. Elle vise à permettre à chacun de décider pour sa propre vie. Ainsi, 210 personnes en situation de handicap ont participé activement aux travaux, fondés sur l'intelligence collective et des ateliers participatifs.

Les échanges ont porté sur deux thèmes du projet associatif : la RSE et le réseau engagé. Les ateliers ont permis de définir ces notions, de proposer des actions concrètes et de partager les idées entre groupes.

Des outils simples et accessibles (affiches, supports en FALC, cartes d'expression) ont facilité la compréhension et la participation de tous. Ces conférences illustrent concrètement la volonté de l'APAJH de

donner la parole à chacun. Les participants saluent une expérience collective, instructive et enrichissante, favorisant la compréhension du fonctionnement associatif et la rencontre avec d'autres acteurs.

Toutes et tous impliqués

Jérôme Cleaz, travailleur à l'ESAT APAJH de Savoie, membre du CVS et accompagné par le SAVS, a participé aux Conférences de territoire. En amont, une préparation lui a permis de mieux comprendre les objectifs, les thématiques (RSE et réseau engagé) et le lien avec le projet associatif.

Sa participation lui a paru importante pour s'informer, apprendre et contribuer à l'amélioration de l'association, tout en découvrant d'autres formes d'engagement. Les ateliers, mêlant échanges, reformulations et travail collectif, ont permis de faire émerger des idées destinées à nourrir le projet associatif.

Jérôme a notamment proposé des actions autour du recyclage, du développement durable, de l'économie circulaire ainsi que des réflexions sur les mobilités.

« C'était instructif. On apprend des choses, des bases, et on sait ce qu'est une association à sa source. C'est intéressant car on voit d'autres personnes qui ne font pas le même travail que nous mais ça se complète et c'était super qu'ils s'intéressent à nous, à ce que nous faisons dans notre association. Il y avait beaucoup de vocabulaire, mais ça allait. »

**DÉCOUVREZ LE TÉMOIGNAGE
DE DEUX RÉSIDENTS DU FOYER DE
VIE LE PRÉ VERT ET DE LEUR AES**



Congrès : un projet associatif porté par une équipe à la confiance renouvelée

Les 12, 13 et 14 juin 2025, le 48^e Congrès de la Fédération APAJH s'est tenu à Paris, aux Salons de l'Aveyron (Quartier Bercy). Pendant trois jours, les personnes en situation de handicap, les familles, les militants bénévoles et les professionnels se sont réunis avec en point d'orgue l'adoption à l'unanimité du projet associatif.



Un vote qui est survenu après des ateliers participatifs autour du texte, dont la co-animation partagée entre un militant bénévole et un acteur a permis des mises en situation pour que le plus grand nombre puisse réagir et s'approprier ce texte fondateur de la Fédération APAJH.

Une équipe engagée pour porter une vision collective

Le Congrès, c'est un moment de vie associative, de présentations de rapports des différentes instances internes et d'élections : au Conseil d'administration, au Haut Conseil Pédagogique et Scientifique, à la Commission de Contrôle et au Conseil de vigilance.

Après l'élection des administrateurs fédéraux, le nouveau Conseil d'administration s'est réuni afin d'élire son président, le vendredi 13 juin. Jean-Louis Garcia a été réélu pour un mandat de 2 ans.

A l'occasion de sa première prise de parole, il a remercié les membres du CA pour leur confiance et a rappelé « l'importance du rôle des militants bénévoles, au travail pour la société inclusive ».

Hommage aux élus quittant leurs fonctions

La vie associative est riche de l'engagement bénévole des militants qui composent l'association et donnent de leur temps et de leur expertise pour faire connaître l'APAJH, ses valeurs et sa vision d'une société inclusive. Aussi, Jean-Louis Garcia a rendu hommage aux élus quittant leurs fonctions, notamment Jean-Claude Rouanet et Roger Chatelard. *



INTERVIEW HOSPIMEDIA :
« L'AUTODÉTERMINATION NE SE DÉCRÈTE PAS, ELLE SE PRÉPARE »



INTER- VIEW DE



Sophie Tanchon

Administratrice de l'APAJH de la Drôme élue au Conseil d'administration fédéral lors du 48^e Congrès de la Fédération APAJH, le 13 juin 2025

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager au sein de l'APAJH ?

J'ai découvert l'APAJH de la Drôme, ses valeurs fortes et ses actions, alors que j'étais élue en charge du handicap à Bourg-lès-Valence. Déjà engagée dans le milieu associatif, notamment autour du sport et du handisport, j'étais particulièrement sensible aux enjeux du handicap, mais je ressentais le besoin d'élargir mon regard et de mieux comprendre la diversité des situations. Au cours de cet engagement, je suis moi-même devenue une personne en situation de handicap, à l'âge de 47 ans. Cela a été un bouleversement profond. Cette expérience m'a appris la résilience, la persévérance, et m'a fait prendre conscience de la valeur des choses essentielles, comme le soutien de ma famille et la capacité à se reconstruire, pas à pas.

Qu'est-ce que représente pour vous l'engagement militant ?

À mon sens, le militantisme fait pleinement partie de la vie. Il est, à l'opposé de l'égoïsme : il repose sur la bienveillance, l'attention portée aux autres et la volonté de contribuer à un monde meilleur. À l'APAJH, le militantisme fait partie intégrante de mon quotidien, comme un moteur. Pour moi, il n'y a pas d'engagement sans militantisme. C'est profondément ancré en moi.

Que représente un mandat en tant qu'administratrice fédérale ?

C'est avant tout une chance, offerte par toutes les personnes qui m'ont accordé leur confiance lors du vote de juin 2025 que je tiens sincèrement à remercier. C'est pour moi une opportunité de voir plus grand, d'agir plus largement et de construire ensemble pour les personnes que nous accompagnons aujourd'hui et celles que nous accompagnerons demain. Je mesure pleinement la responsabilité que représente ce rôle mais j'ai

découvert une équipe profondément engagée, exigeante et solidaire. Et très vite, je me suis dit que j'étais à ma place.

Si une personne se montrait intéressée pour s'engager au sein de la Fédération APAJH, quels mots lui diriez-vous ?

Avant tout de garder à l'esprit qu'il ne faut pas craindre de sortir de sa zone de confort pour rejoindre un collectif engagé. Chacun apporte ses idées, ses valeurs, son bon sens, son parcours, et c'est cette diversité qui fait la richesse de notre mouvement. Qu'il soit valide ou lui-même en situation de handicap, sa place est légitime. Je témoignerais aussi du fait que la Fédération sait accompagner ses administrateurs, en tenant compte des besoins de chacun. Pour ma part, des aménagements ont été mis en place pour me permettre d'exercer pleinement mon mandat, sans que mon handicap ne soit un frein. C'est un point essentiel, qui permet de s'engager sereinement. ✨

* FORMATION DES MILITANTS

Eclairer les militants et favoriser le partage de connaissances

Les militants bénévoles des associations APAJH sont invités à suivre des formations pour piloter au mieux le quotidien associatif, qu'ils soient gestionnaires ou non.

Depuis 2009, ce dispositif favorise le partage d'un référentiel commun, le renforcement des connaissances et le pouvoir d'agir des militants.

Organisées sur deux jours et demi, ces sessions offrent un espace d'échanges entre militants nationaux, départementaux et directeurs. Elles renforcent le sentiment d'appartenance à un mouvement engagé pour une société plus juste, inclusive, laïque et solidaire.

Autodétermination et la responsabilité de la gouvernance associative

Une grande partie de la rencontre est consacrée à l'autodétermination et aux outils de mise en œuvre, et à la responsabilité des élus bénévoles et des collaborateurs dans le cadre de la gouvernance associative.

Démarrage d'un nouvel élan en Martinique

L'APAJH de Martinique a accueilli les participants de Guadeloupe et de Guyane pour un nouveau cycle de formation. Cette session a été combinée avec la Conférence de territoire afin de faciliter la participation du plus grand nombre.

Un nouveau cycle de formation des militants qui s'est poursuivi à Metz (Moselle), à Pessac (Gironde) et à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). *



Formation des militants à Pessac (Gironde)

Faire vivre l'engagement bénévole dans les territoires

Chaque année, une réunion du Bureau national est décentralisée pour aller à la rencontre des militants sur l'ensemble du territoire. Les 20 et 21 mai 2025, le Bureau national s'est tenu à Cognin, dans les locaux de l'APAJH de Savoie. Ce temps a mêlé la vie fédérale nationale (organisation du Congrès, point de situation générale, comptes rendus d'activité et de mandats...) et la visite des pôles et des structures gérées par l'APAJH de la Savoie : Accueil de Jour et Pôle Travail Adapté, Service d'accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), et foyers d'hébergements (EANM).



**84 MILITANTES
ET MILITANTS BÉNÉVOLES
OU PROFESSIONNELS
DES ASSOCIATIONS APAJH
FORMÉS EN 2025**

*
TEXTE FONDATEUR

Autodétermination, RSE, innovation : les piliers du projet associatif 2025-2030

Adopté à l'unanimité lors du 48^e Congrès de la Fédération APAJH en juin 2025, le nouveau projet associatif 2025-2030 est désormais accessible à toutes et tous. Il s'inscrit dans une année marquée par les 20 ans de la loi du 11 février 2005, dont le bilan reste contrasté, notamment en matière d'accessibilité et d'inclusion scolaire. Dans ce contexte, l'engagement de la Fédération APAJH demeure essentiel, à l'aube de ses 50 ans en octobre 2026.



L'autodétermination, fondement du projet, affirme le droit des personnes en situation de handicap à faire leurs propres choix et à maîtriser leur parcours de vie. Elle implique une transformation des pratiques, avec des accompagnements co-construits, une évolution des postures professionnelles et un environnement qui valorise les choix des personnes.

L'éthique constitue un repère central pour guider l'action. Elle repose sur une réflexion collective et continue, soutenue par des espaces de dialogue, de formation et le développement des Comités Locaux d'Éthique sur l'ensemble du territoire.

La responsabilité sociétale (RSE), intégrée pour la première fois, traduit la volonté de l'APAJH d'agir de manière responsable sur les plans social, environnemental et économique. Elle se concrétise notamment

par le développement de la qualité de vie au travail, l'attractivité des métiers, la réduction de l'empreinte carbone et l'intégration de ces enjeux dans les projets d'établissement.

L'enrichissement de l'offre et l'innovation visent à adapter les accompagnements aux besoins et aux choix des personnes. Cela passe par une plus grande personnalisation, la diversification des solutions proposées, le développement de pratiques innovantes, la recherche de toutes les améliorations possibles grâce aux outils numériques et l'intelligence artificielle.

À travers ces orientations, la Fédération APAJH réaffirme son ambition : construire une société laïque, inclusive, respectueuse des droits, des choix et des parcours de chacun. *



**RETROUVER LES SUPPORTS
PERMETTANT DE COMPRENDRE ET
DE DIFFUSER LE PROJET ASSOCIATIF**



ANIMATION EN 3D

PODCAST
JEAN-LOUIS GARCIA EXPLIQUE
LE CONTENU DU PROJET



* MOUVEMENT CITOYEN

Une Journée des présidentes et des présidents tournée vers les perspectives 2025

Chaque début d'année, en janvier, la Journée des présidentes et des présidents des associations APAJH constitue un temps fort de rencontre, d'échanges et de mobilisation pour l'ensemble du réseau. Le 18 janvier, cette journée a permis de lancer la dynamique 2025 dans un esprit de cohésion.

Au programme, un point sur les temps forts à venir en métropole et en outre-mer, notamment la formation des militants et les Conférences de territoire, et des échanges sur les actions de solidarité, en particulier le soutien apporté à Mayotte, lourdement touchée par le cyclone Chido en décembre 2024. Cette rencontre a également été marquée par la perspective du 20^e anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, moment clé pour réaffirmer les valeurs et les combats portés par le mouvement.

Marie-Anne Montchamp, vice-présidente déléguée fédérale, a rappelé avec conviction les grandes étapes de la construction de cette loi fondatrice, fruit d'un travail collectif associant l'ensemble des acteurs concernés, dont l'APAJH. Elle a souligné les avancées essentielles de la loi, telles que l'accessibilité universelle, le droit à compensation, l'école pour toutes et tous ainsi que l'importance de reconnaître pleinement le projet de vie de chaque personne.



Retrouver la Gazette « *Inclusif* » de février 2025 saluant les 20 ans de la loi en page 34.

Enfin, Philippe Venck et Christine Azaïs, membres du Bureau fédéral, ont présenté un travail collectif autour de l'autisme, nourri de témoignages et d'expériences de terrain. Ce document, issu d'une réflexion partagée, met en lumière la diversité des parcours de vie et les défis à relever pour construire une société toujours plus inclusive.

Il s'inscrit pleinement dans l'engagement de la Fédération à promouvoir les droits, l'autodétermination et la citoyenneté des personnes accompagnées.

* **Promouvoir une société inclusive passe par la reconnaissance des droits, le développement de l'autodétermination et l'adaptation des environnements, en s'appuyant sur une coopération étroite entre personnes, familles et professionnels.**

Philippe Venck

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue afin de statuer sur plusieurs opérations structurantes pour la Fédération APAJH et son réseau associatif, afin :

- **D'approuver un traité d'apport partiel d'actif entre la Fédération APAJH et l'Association ARAMIS (Seine-Maritime).** Cette opération consiste en la transmission d'une partie des activités et des moyens de l'association ARAMIS à la Fédération, afin d'en assurer la continuité et le développement dans un cadre consolidé.
- **D'acter le transfert du SESSAD « La Pépinière »,** relevant de l'APAJH du Territoire de Belfort, vers la Fédération APAJH.
- **De valider l'accord et le transfert des actifs entre l'APAJH de Haute-Savoie et la Fédération.** Ces accords encadrent la reprise des activités et des biens, dans un objectif de sécurisation juridique et de continuité des actions au service des personnes accompagnées. *

« **AUTISME ET AUTODÉTERMINATION** »
TÉMOIGNAGES
RETROUVER LE DOCUMENT COMPLET



En mémoire de nos militants engagés

La Fédération APAJH rend hommage aux militantes et militants disparus. A chaque assemblée générale, le président rend hommage aux administrateurs fédéraux disparus. Militer, s'engager pour une idée plus grande que soi, est un cadeau pour notre mouvement citoyen. La Fédération salue avec reconnaissance l'empreinte durable qu'ils laissent dans l'histoire associative.



* **Pierre QUEILLE**, militant déterminé et figure marquante du mouvement (décédé le 6 juillet 2025). Acteur du développement de l'APAJH en Gironde et en Charente-Maritime, il a consacré de nombreuses années à défendre les droits des personnes en situation de handicap et les valeurs laïques portées par l'association. Vice-président de la Fédération auprès de plusieurs présidents nationaux, il a marqué l'APAJH par son sens du collectif, son engagement et sa fidélité aux valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité.



* **Michel COLLIN**, administrateur fédéral de convictions (décédé le 12 janvier 2025). Membre du conseil d'administration fédéral depuis le Congrès de Lyon en 2011, il avait auparavant siégé à la Commission nationale de contrôle de 1993 à 2011 et participé aux travaux du Conseil de vigilance.

Il était également vice-président de l'association départementale de la Meuse. Militant attaché aux valeurs républicaines, il s'était notamment investi sur la question des personnes en situation de handicap incarcérées, contribuant à la réalisation d'un premier projet à Ensisheim en Alsace.

* **HOMMAGE**



* **Serge LEFEBVRE**, compagnon de route de nos présidents Henri LAFAY et Fernand TOURNAN nous a quittés le 10 mars 2025 à l'âge de 93 ans. Il a profondément marqué l'histoire de la Fédération APAJH et le combat pour les droits des personnes en situation de handicap.

Administrateur fédéral à partir de 1993, il a exercé pendant de nombreuses années les fonctions de vice-président délégué, notamment en charge des questions d'éducation et de formation. Très engagé dans les instances nationales, il a également présidé le Haut Conseil scientifique et pédagogique de l'APAJH et contribué aux travaux du CNCPH.

Militant infatigable, Serge Lefebvre a consacré son engagement à la reconnaissance pleine et entière de la place des personnes en situation de handicap dans la société. La Fédération APAJH rend hommage à l'engagement et à l'action de Serge Lefebvre au service de notre mouvement.

* **C'est un moment d'émotion et de reconnaissance. On m'a dit, tu as apporté à la Fédération, tu as fait, mais la Fédération m'a apporté beaucoup plus que je n'ai fait pour elle. J'ai connu des gens merveilleux, actifs, dévoués, enthousiastes, et respectueux les uns des autres. On m'a montré ce qu'était le vrai respect.**
Serge Lefebvre, lors de la remise d'une médaille APAJH à Guéret le 17 juin 2016



* **Claire MAGIMEL** nous a quittés le 23 mai 2025, laissant une profonde émotion au sein de la Fédération APAJH. Éluée administratrice nationale en 2019, elle s'est engagée avec exigence, intelligence et une grande détermination au service des valeurs de notre mouvement. Solaire, engagée et profondément attachée à la place des personnes en situation de handicap dans la société, Claire a marqué celles et ceux qui ont eu la chance de travailler et de militer à ses côtés. Toutes et tous saluent son engagement et gardent le souvenir d'une femme libre, joyeuse et combattante, dont l'empreinte demeure dans notre mouvement.

* **Tes parents Claire, ta famille, se sont battus afin que tu aies la vie la plus ordinaire possible. A l'école, au lycée, à la fac, un combat permanent. Toute avancée était à conquérir et à sauvegarder. Et ils ont fait de toi la femme libre que tu es devenue.**
Extrait du discours hommage de Jean-Louis Garcia



L'APAJH,
TOUJOURS EN
MOUVEMENT
POUR UNE
SOCIÉTÉ
INCLUSIVE

Depuis sa création en 1962, l'APAJH s'appuie sur une forte synergie avec ses partenaires. A partir de 1976, la Fédération agit comme interlocutrice des pouvoirs publics pour porter les revendications de l'association au plus haut niveau.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs changements de gouvernement et de Premiers ministres, François Bayrou puis Sébastien Lecornu. La Fédération APAJH a sollicité des rencontres afin de rappeler que le handicap concerne toute la société et doit être pris en compte par l'ensemble des politiques publiques.

Six rendez-vous ont ainsi eu lieu avec des ministres ou leurs conseillers. L'ambition reste la même : **faire connaître les spécificités de l'APAJH et porter ses engagements en agissant en confiance.**

À DÉCOUVRIR

20 ANS DE LA LOI HANDICAP	PAGE 34
SANTÉ MENTALE, GRANDE CAUSE NATIONALE	PAGE 36
LE REMBOURSEMENT INTÉGRAL DES FAUTEUILS ROULANTS	PAGE 38
DEUX FEMMES ENGAGÉES À NOS CÔTÉS	PAGE 39
L'ÉCOLE POUR TOUTES ET TOUS	PAGE 40
JOURNÉE NATIONALE DES CENTRES MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUES	PAGE 42
EMPLOI ET TRAVAIL PROTÉGÉ	PAGE 44
20 ^E TROPHÉES APAJH	PAGE 50
TÉLEX	PAGE 52

* VIE ASSOCIATIVE

20 ans de la loi « Handicap » de 2005

Le 11 février 2025 a marqué les 20 ans de la loi dite Handicap. Loi Handicap, qui en réalité reconnaissait « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et qui a marqué un tournant majeur pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, dans tous les domaines de la vie.

Lancée en 2024, la Gazette « INCLUSIF » de la Fédération APAJH est revenue en février 2025 avec comme thématique principale le 20^e anniversaire de la loi de 2005 « Quelles avancées et quelles perspectives ? ». Plus qu'établir un bilan, le cinquième numéro d'INCLUSIF a réuni de nombreux acteurs, au-delà de la Fédération APAJH, pour certes rappeler l'importance de la loi de 2005 mais aussi souligner les écarts qui demeurent et font que la société de 2025 n'est toujours pas inclusive.



* **Nous avons un besoin impérieux de volonté politique en 2025** affirme Marie-Anne Montchamp

RETROUVER L'INTERVIEW
DE MARIE-ANNE MONTCHAMP
ET LA TRIBUNE DE GEORGE
PAU-LANGEVIN, ADJOINTE
À LA DÉFENSEUR DES DROITS



Extrait du communiqué de presse du 6 février 2025

Pas de nouvelle Loi mais « un besoin impérieux de volonté politique en 2025 »

Association citoyenne, l'APA JH appelle à un mouvement d'envergure. Mais pourquoi faire ? « Une nouvelle loi, alors même que la loi de 2005 n'est pas encore effective dans le quotidien, cela n'a aucun sens. » précise Jean-Louis Garcia. « Pourtant, nous sommes dans un moment-clé où nous devons faire corps, faire société. Poursuivre dans l'esprit de l'accessibilité universelle et de la société inclusive permettra à tous les citoyens de se retrouver dans un projet collectif, résolument utile à toutes et tous ».

L'APA JH appelle à l'application pleine et entière de la loi du 11 février 2005.

À l'APA JH, les militants bénévoles sont parfois des parents de personnes en situation de handicap, mais pas toujours, ce sont aussi des personnes en situation de handicap et aussi des professionnels de nos structures, ou plus simplement des citoyens qui veulent s'impliquer pour la défense des droits de toutes et tous.

L'ensemble de ce mouvement saura prendre sa part, comme depuis 1962.

Le handicap est un sujet de société.

Deux lois le 30 juin 1975



Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées :

- prévention et dépistage
- obligation éducative
- accès aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population
- maintien dès que possible dans un cadre ordinaire de travail et de vie
- création de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

Loi sur les institutions sociales et médico-sociales qui encadre les établissements publics et privés accueillant des personnes en situation de handicap.

* **Nous devons tous nous emparer de ce projet, qui est éminemment citoyen et humaniste, pour construire tous ensemble une société pour les générations futures** conclut Jean-Louis Garcia



50 ans des lois de Juin 1975

2025 était une année résolument symbolique car si février marquait les 20 ans de la dernière grande loi « Handicap », le mois de juin était l'anniversaire d'autres lois qui ont jalonné l'histoire et la conquête de l'accès aux droits des personnes en situation de handicap.

- **Le 30 juin 1975, la loi d'orientation, portée par Simone Veil**, alors Ministre de la Santé, définissait des droits qui sont aujourd'hui connus, et ouvrait la voie à la reconnaissance des personnes en situation de handicap.

« Plus encore, il s'agissait d'un passage de la logique d'assistance à la logique de solidarité nationale, en instaurant l'obligation éducative pour les enfants et adolescents en situation de handicap, l'insertion professionnelle, et l'accès de tous aux institutions publiques. L'APAJH, créée en 1962, portait déjà ces mêmes combats et cette même volonté de faire du handicap l'affaire de toute la société. »

- **Le 30 juin marquait également les 50 ans de la loi relative aux institutions sociales et médico-sociales**, qui créait le secteur médico-social et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

« Les 11 millions de personnes en situation de handicap et leurs familles en France doivent prendre toute leur part dans les défis de demain : réchauffement climatique, avancée en âge de la population, un accompagnement adapté tout au long de la vie et dans l'ensemble des domaines, l'Autodétermination... ».



RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DU COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DIFFUSÉ AUX MÉDIAS
LE 6 FÉVRIER 2025



Vingt ans de la loi handicap : «L'espoir était immense, il a malheureusement été suivi de nombreux renoncements»

Un message porté également par Jean-Louis Garcia dans une interview pour le Midi Libre



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DIFFUSÉ AUX MÉDIAS
LE 11 JUIN 2025



* GRANDE CAUSE NATIONALE

La santé mentale, une priorité nationale et un engagement APAJH

Fin 2024, alors Premier Ministre, Michel Barnier avait déclaré la santé mentale comme Grande Cause Nationale 2025. Un sujet qui concerne toute la société et tous les âges, dans lequel la Fédération APAJH s'est engagée.

Santé mentale : en parler pour en prendre soin !

Le numéro 6 de la Gazette « INCLUSIF », parue en juin 2025, avait pour titre « Santé mentale : en parler pour en prendre soin ! ». À travers la présentation de dispositifs et de solutions APAJH partout en France, la gazette définit ce qu'est la santé mentale et rappelle qu'il s'agit d'une thématique de santé publique grâce notamment à la tribune « *Chacun de nous a une santé mentale* » portée par Frank Bellivier, Psychiatre, Professeur en Psychiatrie à l'Université Paris-Cité et Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie.

La santé mentale des professionnels

La santé mentale s'invite également dans le contexte de la vie professionnelle et donc du rôle d'employeur de la Fédération APAJH, acteur du médico-social et des métiers de l'accompagnement, au plus près de l'humain.

L'Organisme de Formation de la Fédération APAJH propose ainsi des actions pour les managers : coaching, formations sur le management ou la communication non violente sont des plus pour développer le mieux être de la personne et des équipes au sein des structures.

La santé mentale est un sujet vaste et qui revêt différentes facettes, c'est pourquoi le portrait met en avant Julie Sauce, pair-aidante au SAMSAH de Privas en Ardèche pour qu'elle aborde ses expériences et son parcours.





Plus encore, depuis quelques années, l'Organisme de Formation propose une **Formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)** afin de découvrir l'équivalent en santé mentale des gestes de premiers secours qui apportent une aide physique à une personne en difficulté. Les PSSM constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale, jusqu'à ce qu'une aide puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue.

Donner les clés pour :

- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale.
- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale.
- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée. *

FORMATION AUX
PREMIERS SECOURS
EN SANTÉ MENTALE
95 PERSONNES
FORMÉES EN 2025

EN SAVOIR +



* DIFFUSER NOS COMBATS ET VALEURS

Le remboursement intégral des fauteuils roulants

Le 6 février 2025, François Bayrou, le Premier ministre d'alors annonce le remboursement intégral des fauteuils roulants d'ici à la fin de l'année. Une année jalonnée de mobilisation et de prise de parole de l'APA JH pour la recherche d'une égalité de droits pour les personnes ayant besoin du fauteuil roulant.

6 Février



BFMTV.

• « Le Déj Info »

7 Février



BFMTV.



RTL

• «RTL Matin»

27 novembre



télé**matin**



Emmanuel Macron a annoncé le même jour le remboursement intégral des fauteuils roulants à partir du 1^{er} décembre 2025.



BFMTV.

Depuis sa création, l'APA JH a un rôle de vigie et de conseil auprès du Gouvernement. Aussi, le 13 mai, la Fédération APA JH était l'une des associations signataires d'un communiqué de presse qui dénonce une injustice budgétaire structurelle qui pénalise les publics les plus vulnérables, en contradiction avec les discours politiques sur la priorité donnée au grand âge et au handicap. Il s'agit d'un signal d'alarme pour

que les financements votés soient réellement versés aux structures, et utilisés pour répondre aux besoins réels. « Il n'est pas possible d'appeler à un plan ambitieux pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap et, dans le même temps, amputer de 241 millions d'euros les budgets qui sont consacrés au secteur médico-social. »

Deux femmes engagées à nos côtés

La société inclusive est un projet vivant, duquel le plus grand nombre doit se saisir pour que cette utopie devienne un jour réalité. La Fédération APAJH a collaboré avec deux femmes, aux profils différents, mais qui se retrouvent dans ce projet et l'ont porté en 2025.



Sarah Talbi est une femme en situation de handicap, artiste, créatrice de contenu sur les réseaux sociaux et maman d'une petite fille. Au quotidien, elle montre à ses dizaines de milliers d'abonnés comment elle concilie son métier, ses passions, son rôle de maman et les difficultés rencontrées, liées à son handicap.



Un message qu'elle a fait passer à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars, lors d'une collaboration avec la Fédération APAJH, dans

une courte vidéo dans lequel elle racontait l'autodétermination en tant que femme en situation de handicap.

Une autre réalité de la société inclusive : l'accès au sport, même à haut niveau !

Du 15 au 19 octobre, **Béatrice Duran** était l'une des 18 athlètes sélectionnés pour les championnats d'Europe de para surf organisés à Vigo, en Espagne. Les Bleus en sont repartis avec un titre de champions d'Europe par équipe, forts de sept titres. Et si elle s'est montrée « *un peu déçue de [sa] finale* » lors de laquelle elle s'est inclinée dans sa catégorie, elle et son coach Franck Guilbault portaient les couleurs et les valeurs de la Fédération APAJH.



* FAIRE VIVRE NOS VALEURS

L'école pour toutes et tous

L'APAJH est née de la mobilisation d'enseignants face à l'absence des élèves en situation de handicap dans les écoles de la République, malgré l'obligation de scolarisation. En 2025, la scolarisation est au cœur de nombreuses actions menées sur l'ensemble du territoire.

Le 1^{er} juillet, de nombreuses personnes étaient présentes à l'école élémentaire Jean Cavaillès de Grand-Quevilly en Seine-Maritime pour l'inauguration de l'Unité d'Enseignement Externalisée Polyhandicap (UEEP). Ce dispositif est le premier de la région Normandie, et est l'aboutissement d'une ambition forte partagée par la Ville et la Fédération APAJH, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé de Normandie et l'Académie de Normandie (Éducation nationale) : rendre l'école accessible à tous les élèves.

Aussi, la municipalité a mis à disposition des locaux adaptés au sein d'une école élémentaire et quatre enfants en situation de polyhandicap accompagnés par l'EEAP Tony Larue (Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés) en ont pris possession.

La célébration d'une réussite collective pour un quotidien ordinaire pour tous les élèves

Depuis novembre 2024, dans un cadre scolaire ordinaire, les élèves de l'UEEP viennent quatre journées par semaine, partagent la même cour d'école et se retrouvent lors de temps sportifs ou culturels.

C'est cette réussite, rendue possible par l'étroite coopération entre l'Education nationale, l'ARS et les partenaires médico-sociaux qui a été célébrée le 1^{er} juillet, par l'ensemble des acteurs mobilisés, et à leurs côtés, ceux qui vivent cette société inclusive au quotidien, les enfants et leurs familles.

Nicolas Rouly, Maire de Grand Quevilly, Anne-Sophie Dubois, déléguée territoriale de la délégation de la Seine-Maritime de l'Agence Régionale de Santé Normandie, Catherine Legrand, Inspectrice de l'Education nationale (circonscription Grand-Quevilly), Linda Pereira de Faria (Inspectrice d'académie, Pôle inclusif ASH 76), Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, et Géraldine Rosay, directrice de l'école Jules Cavaillès, Rachel Mangeot, directrice des établissements et services APAJH de Dieppe et Grand-Quevilly, ont inauguré cette unité pleinement inclusive dans une ambiance festive et joyeuse.

* **J'ai la chance d'accueillir une nouvelle classe, et cette classe c'est vraiment la grande classe !**
Nicolas Rouly



Ce dispositif réussi appelle à être dupliqué sur l'ensemble du territoire, il a d'ores et déjà été repéré par la presse spécialisée, avec *Handicap.fr* qui a valorisé l'UEEP et les quatre enfants accompagnés : Adeola, Ania, Aïden et Shaïna.



À l'occasion de la rentrée des classes de septembre, la Fédération APAJH a diffusé une tribune nationalement à l'occasion de la rentrée scolaire. Une deuxième rentrée scolaire à l'UEEP, qui engage l'avenir et les pouvoirs publics.

Extraits de la tribune :

« Cette rentrée est donc plus qu'un symbole, elle est une responsabilité. Oui, l'école inclusive est possible, même pour les enfants en situation de polyhandicap. Oui, elle est bénéfique pour tous. Mais encore faut-il que cette première normande devienne une source d'inspiration au niveau national.

Que faisons-nous, collectivement, pour que chaque enfant ait accès à l'école de son quartier, pour que chaque établissement soit prêt à accueillir la différence ?

En ce mois de septembre 2025, nous voulons rappeler avec force que le droit à l'éducation n'est pas une option, il est une obligation. C'est le combat fondateur des premiers militants APAJH. Cette nouvelle rentrée ne doit pas être confisquée pour des milliers d'enfants en situation de handicap.

L'Unité d'Enseignement Élémentaire Polyhandicap de Grand-Quevilly nous montre la voie. À nous de la suivre et de la multiplier, partout en France.

Aux pouvoirs publics de s'emparer de cet exemple afin qu'il essaime partout et que le droit à la scolarisation des enfants en situation de handicap soit une réalité sur l'ensemble des territoires de la République. »

La Fédération APAJH présente au Comité National de Suivi de l'École Inclusive (CNSEI)

Élisabeth Borne, alors ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Charlotte Parmentier-Lecocq, alors ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap, ont présidé le Comité National de Suivi de l'École Inclusive (CNSEI) le 24 février.

* ACCOMPAGNEMENT

Entre héritage et évolution : les défis d'aujourd'hui pour les CMPP

Le 4 novembre 2025, plus de 150 professionnels, militants bénévoles et familles se sont réunis à la Faculté de Santé de Paris Université Cité à Necker pour la première journée nationale des centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) du réseau APAJH.

Cette rencontre a marqué une étape importante pour réfléchir collectivement à l'avenir de ces structures, essentielles dans l'accompagnement des enfants et adolescents rencontrant des difficultés d'apprentissage, du langage, du comportement ou des troubles psychomoteurs.

Ces orientations sont le fruit d'un travail collectif mené pendant 18 mois, associant élus et professionnels des CMPP. Cette démarche de terrain a permis d'identifier les évolutions nécessaires pour répondre à une demande croissante, à la complexité des situations rencontrées et aux transformations du système éducatif et médico-social.

Une journée nationale pour partager les enjeux

La journée a été ouverte et clôturée par Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, et rythmée par de nombreuses interventions, dont celle d'Étienne Pot, délégué interministériel à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement (TND). Celui-ci a rappelé l'importance du travail collectif :

« *L'expertise collective dépasse l'expertise individuelle.* »

Au total, **28 intervenants** ont contribué aux échanges, organisés autour de trois tables rondes :

- **Diversité, précocité, complexité : comment repenser nos réponses ?**
Face à l'évolution des profils et à la complexité croissante des situations, les CMPP doivent adapter leurs pratiques et renforcer le repérage précoce.
- **La place et l'accompagnement des familles dans le projet de l'enfant ou du jeune.** Les échanges ont souligné l'importance d'une relation de confiance et d'une véritable co-construction entre familles et professionnels.



Des orientations stratégiques construites avec le terrain

Organisée autour de la publication, en février 2025, des orientations stratégiques des CMPP APAJH, cette journée avait pour objectif de partager les enjeux actuels et de mobiliser l'ensemble du réseau autour de nouvelles pratiques adaptées aux réalités des territoires.

- **De la coopération à la mission d'appui ressource avec l'École et les partenaires.**

Les CMPP jouent un rôle clé dans les parcours des enfants en travaillant étroitement avec l'Éducation nationale et les acteurs des territoires.

Au-delà des échanges, cette première journée nationale constitue le point de départ d'une dynamique collective. Elle ouvre un cycle de rencontres dans les territoires afin de partager les pratiques et accompagner la mise en œuvre des orientations stratégiques des CMPP APAJH.

Une première étape pour renforcer, ensemble, la capacité des CMPP à répondre aux besoins et attentes des jeunes et de leurs familles. ✨



LES ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES CMPP
APAJH EN VIDÉO



Le 8 avril, la **Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO)** sur les troubles du neuro-développement pour les enfants de 0 à 12 ans a été inaugurée. Gérée par l'APAJH de la Drôme, elle est à destination des départements de la Drôme et de l'Ardèche.

C'est une solution pour limiter les errances de diagnostic, débiter le projet d'accompagnement dès le plus jeune âge, organiser et coordonner un parcours de soin pluridisciplinaire et accompagner les proches dans l'annonce du handicap, avec des interventions remboursées grâce au financement par l'Assurance Maladie.

La PCO a été inaugurée par Maurice Leibenguth, président de l'APAJH de la Drôme, en présence de Jean-Louis Garcia et de Sabine Laffay, directrice départementale de l'Ardèche à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et Emmanuelle Soriano, directrice départementale de la Drôme à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

* ESAT - ENTREPRISES ADAPTÉES

La pluralité des compétences des travailleurs en situation de handicap au service de tous

L'accès à l'emploi, au travail et à la formation professionnelle est une composante importante des actions menées quotidiennement par la Fédération APAJH. Un engagement qui prend plusieurs formes, au plus proche des besoins et attentes de chacun.

Hosmoz - Gen Inclusive

Hosmoz est née de la fusion du réseau GESAT et de HANDECO, pour mettre en avant la pluralité des 172 000 professionnels en situation de handicap dans les Entreprises Adaptées et les Etablissements et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT), partout en France.

Hosmoz et un collectif d'associations et d'entreprises clientes ont lancé l'initiative « GEN INCLUSIVE », un mouvement pour promouvoir le rôle des 2 600 ESAT et EA en France et des compétences des travailleurs dans 200 filières. Du 19 au 23 mai 2025, ces structures ont organisé des portes ouvertes nationales pour que le plus grand nombre puisse découvrir ces acteurs pionniers sur les enjeux d'inclusion et de qualité de vie au travail, et aussi de l'économie locale et du « made in France ».

Les Rendez-vous de l'inclusion

Le 18 septembre, l'APAJH était présente aux Rendez-vous de l'inclusion, un évènement organisé par Hosmoz.

Ex-Handiformelles, cette journée réunissait les acteurs des secteurs adapté et protégé pour deux moments forts : la présentation de L'Observatoire des achats inclusifs et la remise des Trophées Hosmoz 2025.

L'Observatoire des achats inclusifs, réalisé par OpinionWay, en partenariat avec Linklusion, le Marché de l'Inclusion et l'ObsAR est un outil de référence, mené tous les deux ans auprès des professionnels et institutionnels, qui permet d'analyser l'évolution économique des ESAT et EA et d'observer les pratiques d'achats responsables des entreprises et organismes publics.

Pour sa 6^e édition, la nouveauté était la présence de données concernant les Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH) et les structures de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE).

Consulter l'intégralité des résultats de l'Observatoire des Achats Inclusifs 2025



Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH et ex-président de Handeco, est revenu sur la richesse et l'importance de ces structures qui non seulement promeuvent l'emploi des personnes en situation de handicap et qui sont aussi des acteurs qui travaillent avec les entreprises et les organismes pour mener des projets innovants.

RSE, qualité, savoir-faire, des valeurs portées au quotidien par les travailleurs en situation de handicap dans les ESAT et EA de l'APAJH.

Inclusiv'Day

Le 14 mai, l'APAJH était à la 9^e édition du salon Inclusiv'Day à Paris la Défense Arena !

Comme à chaque édition depuis la création de ce salon qui met notamment en avant les achats inclusifs, les ESAT et EA, et l'inclusion, la Fédération APAJH était présente à Inclusiv'Day. Une présence sur un stand pour répondre aux questions des visiteurs, et des autres acteurs de l'inclusion, et une conférence « *Et si vous faisiez de l'innovation sociale un levier de performance ?* » proposée par Olivier Gousseau, responsable national ESAT-EA accompagné de Sandra Barbaud, directrice adjointe des EA de Levallois et AlterEgo à Alfortville, et d'Olivier Ducheler, directeur adjoint de l'ESAT et de l'EA de Sens. Un grand merci à eux et à Aurélia Fioramonti, directrice de l'ESAT Cléos (Calvados), au contact de nombreux visiteurs pour présenter les savoir-faire des ESAT/EA de l'APAJH.



La Fédération APAJH se mobilise pour la vie professionnelle des personnes en situation de handicap à Mayotte

Après une longue mobilisation pour faire lever le moratoire de places en ESAT, le premier ESAT (Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail) de Mayotte va bientôt ouvrir ses portes !

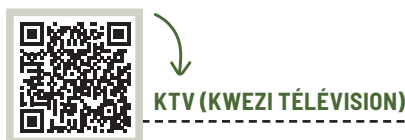
L'ESAT TAREHI, géré par la Fédération APAJH, accompagnera jusqu'à 50 personnes en situation de handicap, sur différents bassins d'activités de Mayotte.

Le 26 juin était une étape importante, avec une cérémonie lors de laquelle les premiers engagements ESAT ont été signés pour le lancement de l'activité.

Une journée symbolique aux côtés des partenaires et financeurs de la Fédération APAJH : Sergio Albarello, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Mayotte, Sandrine Noah, Directrice générale adjointe de l'Agence Régionale de Santé Mayotte, Ambdilwahedou Soumaila, maire de Mamoudzou, Nafissata Mouhoudhoire, Directrice adjointe de la DEETS de Mayotte et les partenaires de la Communauté de Communes du Sud de Mayotte et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Mayotte.

Enfin, une fresque réalisée pour l'ESAT a été inaugurée en présence de tous !

Le premier ESAT à Mayotte, vu dans la presse



* ESAT - EA

Vu sur les réseaux sociaux



Visite de Charlotte Parmentier-Lecocq à l'EA Auxilium (Mayotte)

Le 19 février, Charlotte Parmentier-Lecocq, Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes Handicapées, est venue visiter l'Entreprise Adaptée APAJH « Auxilium », la première de l'archipel.

La structure accompagne 21 travailleurs en situation de handicap et propose des services d'entretien des locaux et des véhicules.

Aux côtés de Madi Velou, Vice-président du Conseil Départemental de Mayotte, chargé de la solidarité, l'action sociale et la santé, Sergio Albarello, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Mayotte, Nafissata Mouhouidore, Directrice Adjointe de la Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Mayotte et de Jean-Louis Garcia, la ministre a pu échanger avec les travailleurs sur leur quotidien au sein de cette structure et sur l'inclusion dans le milieu professionnel.

Un bel exemple de réussite pour le droit des personnes en situation de handicap sur tous les territoires !

Une délégation de l'ESAT Jacques Besse de Lavour à Paris !

En pleine Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), la Plateforme adultes autonomes Castres-Albi (ESAT APAJH En Roudil et Les Ateliers de Braconnac dans le Tarn), avait organisé un déplacement à Paris avec pour objectifs de présenter leur expertise et d'échanger autour de leurs droits de travailleurs en situation de handicap avec des responsables politiques.

Ainsi, du 24 au 28 novembre, une délégation a multiplié les rencontres avec des parlementaires du Tarn Philippe Folliot, Marie-Lise Housseau, tous deux sénateurs, et Karine Erodi, députée. Ils ont également été reçus par Charlotte Parmentier-Lecocq, Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes Handicapées, le 26 novembre. En amont, chacun avait préparé des questions à adresser lors de ces entretiens : quel avenir pour les ESAT ? Pourquoi le salaire des travailleurs en situation de handicap est-il moindre ? Une façon d'alerter sur des thématiques de leur quotidien, en toute autodétermination !

La délégation s'était également rendue au siège de la Fédération APAJH pour échanger avec le directeur général et le directeur général adjoint. Emilie Macias, travailleuse à l'ESAT de Braconnac a également passé une après-midi auprès de Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, et une journée au sein de la Direction de la Communication pour aborder les différents métiers.





Les 50 ans de l'ESAT George Lapierre de Taverny !

Créé en 1975 avec une capacité de 60 places, l'établissement accueille désormais 120 travailleurs en situation de handicap. Une belle réussite fêtée le 5 juin, avec les travailleurs qui ont organisé la visite des ateliers pour présenter leurs activités professionnelles diversifiées : conditionnement, espaces verts, restauration, salle blanche*, etc.

Un anniversaire et une belle histoire, celle d'un couple qui s'est formé à l'ESAT et qui est à présent marié.

La minute Handicap



ESAT/Entreprise Adaptée : quelle est la différence ? La Minute Handicap vous répond !

Une pizzeria inclusive

L'équipe pédagogique du Foyer de vie APAJH de Constance (Lacaune) mène un projet inclusif qui permet à Isabelle Bufanio et Géraldine Séguier, accompagnées par l'établissement, de découvrir le métier de serveuse au sein de la Coop'Pizza !

Un vendredi par mois, la pizzeria propose un service réalisé par Géraldine et Isabelle grâce à la mise en place de supports pédagogiques adaptés.



* ou salle propre, un environnement contrôlé.

ESAT de Sens

«La Fresque » est un spectacle imaginé par Sylvain Machac, créateur de spectacles vivants, qui raconte la ville de Sens au Moyen-Âge. 8 représentations ont eu lieu en été. Pour ce projet d'envergure, tout était à créer : mise en scène, décors, costumes...

Ainsi, l'atelier bois de l'ESAT de Sens a construit les tables-brouettes, imaginées par Bernard, l'un des éducateurs, menuisier de formation. Ces tables sont conçues sur mesure pour répondre aux impératifs de mise en scène : légères, facilement manipulables, avec un système d'emboîtement pour recréer les grandes tablées de banquets ! Ce projet a permis à Bernard de montrer comment monter et assembler des éléments de menuiserie selon les techniques anciennes.



Chaumont

Un tout nouvel établissement pour les travailleurs en situation de handicap à Chaumont, a été inauguré le 13 mai en présence de Béatrice Huot, directrice départementale adjointe de la délégation de la Haute-Marne de l'ARS Grand Est, Stéphane Martinelli, président de l'Agglomération de Chaumont, Christine Guillemey, maire de Chaumont, Jean Masson Directeur du GIP 52 et Jean-Louis Garcia.

Après la coupe du ruban, les travailleurs de l'ESAT ont présenté les nouvelles installations, y compris le «showroom» de la boutique de la Recyclerie Créative, un atelier de récupération et de relookage de vieux meubles, ou de création de nouvelles pièces. L'occasion aussi pour les équipes hors les murs d'expliquer leurs missions en entreprise.

La journée avait débuté avec la visite d'une autre structure du pôle vie professionnelle de Haute-Marne, l'Entreprise Adaptée de Bologne et de sa scierie.

La Garenne-Colombes

Le mardi 9 décembre, le président de la Fédération a inauguré l'ESAT APAJH La Garenne Colombes et le pôle administratif de La Garenne-Colombes dans les Hauts-de-Seine (92) Après un déménagement exigeant depuis Levallois-Perret, l'ESAT APAJH s'est installé au printemps 2025 dans des locaux entièrement rénovés et modernisés à La Garenne-Colombes.

Ce nouveau site accueille désormais 92 personnes en situation de handicap, accompagnées par une équipe dédiée de 16 professionnels, et un relais colis !

Cette inauguration a permis de saluer le travail de toutes et tous, d'échanger avec les travailleurs de l'ESAT et leurs proches venus nombreux, les partenaires, les encadrants et les équipes des fonctions ressources du territoire Île-de-France. La cérémonie s'est déroulée en présence de Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, et d'Anne Fommarty, adjointe au Maire de la Garenne-Colombes .



Corse

L'ESAT de Prunelli, de la Fédération APAJH, a lancé une ferme aquaponique et hydroponique innovante dans la commune de Prunelli di Fiumorbu, sous l'impulsion de son maire André Rocchi, et d'une démarche ambitieuse à travers son Plan Alimentaire de Territoire (PAT).

Porté par l'ESAT de Prunelli, ce projet à la fois pédagogique, social et inclusif s'inscrit dans la mission de l'établissement médico-social : favoriser l'insertion sociale et

professionnelle des adultes en situation de handicap. Mais pas que ! Les objectifs sont multiples :

- Autonomie alimentaire : approvisionnement local pour les cantines, EHPAD, ESAT et habitants
- Gestion durable de l'eau : jusqu'à 95 % d'économie
- Économie locale : création d'emplois et structuration d'une nouvelle filière innovante

Un projet mis en lumière dans un reportage sur France 3 et dans un **podcast « Ensemble on fait le point »**

Pays de Gex



Le 1^{er} octobre, les nouveaux locaux de la blanchisserie ferneysienne et du SAVS ont été inaugurés en présence de Sidonie Jiquel, directrice de la Délégation départementale de l'Ain de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, Martine Tabouret, vice-présidente du Conseil départemental déléguée à l'Autonomie, à l'Enfance et à la Famille, Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH et Jean-René Marchalot, président de l'APA JH de l'Ain.

Cette belle blanchisserie, dont la reconstruction a été réalisée avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, répond aux normes RABC et utilise des produits et de la lessive responsables. C'est toute une équipe de professionnels mobilisés pour répondre aux besoins des entreprises et des particuliers.

Une équipe de travailleurs mis à l'honneur, avec la prise de parole du président du Conseil de la Vie Sociale, Fabien Bretonneau et de Chloé Patselis qui a présenté les autres activités de l'ESAT.

Lavour



Le vendredi 25 avril, l'ESAT En Roudil de la Fédération APAJH (Lavour) inaugurerait sa boutique solidaire et éco-responsable : Atout' Boutiq'. Située en plein cœur de la ville de Lavour, Atout' Boutiq' propose des produits locaux fabriqués par l'ESAT En Roudil, mais également par d'autres ESAT et Entreprises Adaptées, qui sont partenaires de la boutique. Elle est tenue par les travailleurs de l'ESAT, au contact du public, en plein cœur de la ville.

« Une boutique comme celle-là est rare dans notre pays. C'est la démonstration par l'exemple : montrer qu'on peut. Si on est capable de le faire à Lavour, on est capable de le faire ailleurs » - Jean-Louis Garcia - Président de la Fédération APAJH



Découvrir Atout Boutiq' en Podcast

Pénitentiaire

En 2025, la Fédération APAJH a signé un partenariat avec IDEX Pénitentiaire, acteur majeur de la gestion déléguée des établissements pénitentiaires en France pour multiplier les opportunités d'insertion et de formation pour les personnes accompagnées, avec une phase d'expérimentation qui aura lieu jusqu'au 30 juin 2026.

Le séminaire annuel des professionnels travaillant dans les dispositifs en milieu pénitentiaire s'est tenu du 8 au 10 septembre pour aborder : le rôle du Juge d'Application des Peines (JAP), l'intervention du Centre Ressources pour Intervenants auprès

d'Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAIVS) et la prise en charge médicale des personnes détenues, sans oublier la mise en place de l'analyse de pratiques.

Accueil des personnes condamnées à des Travaux d'Intérêt Général (TIG) : José Fernandes responsable des dispositifs d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap placées sous-main de justice et Vanessa Ferchaud, responsable administrative de l'ESAT Cleos et tutrice de tigitistes pour le podcast « Ensemble, on fait le point » :



Sorède



C'est au cœur du Grand Palais, dans l'écrin somptueux du Saut Hermès 2025, que l'ESAT des Micocouliers de Sorède, dans les Pyrénées-Orientales (66) a dévoilé un savoir-faire d'exception. Durant trois jours, une équipe venue de Sorède a exposé l'excellence de sa confection de cravaches, un artisanat unique préservé et magnifié par la prestigieuse maison Hermès. Un partenariat de plus de 20 ans unit l'ESAT des Micocouliers et Hermès, symbole d'un engagement profond pour la préservation des métiers d'art. L'ESAT était au cœur de l'événement équestre de l'année à Paris. Dans l'effervescence du concours de saut d'obstacles, le public a eu l'opportunité d'observer ces artisans à l'œuvre, dévoilant chaque geste précis et passionné qui donne naissance à ces objets d'exception.



* 20^e ÉDITION DES TROPHÉES

Mêler les utopies d'aujourd'hui et les réalités de demain

Le 15 décembre, les Trophées APAJH ont invité le public dans le rêve de tous les possibles, lors d'une cérémonie onirique, féérique et festive, qui invitait chacun à imaginer demain.

Les Trophées APAJH sont nés en 2005, dans l'esprit de la loi « Handicap », agissant comme le révélateur d'initiatives privées ou publiques qui permettent l'accès à la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap, tout en étant une scène et une salle uniques où tous se rassemblent pour un moment qui donne un avant-goût d'une société inclusive. Le 15 décembre, les 20^e Trophées ont célébré cette filiation.



* **20 ans après, le flambeau est repris. Continuons, continuez le combat.**
Fernand TOURNAN
Président de la Fédération APAJH de 1999-2008, présent lors de la 20^e cérémonie, aux côtés de Jean-Louis Garcia



+ DE 1 300
SPECTATEURS
9
NOMMÉS
3
LAURÉATS

SOIRÉE
BEST OF



Des artistes de tous horizons

Tout au long de la soirée, devant une salle du Carrousel du Louvre comble, les artistes, qu'ils soient connus de tous ou accompagnés par l'APAJH, ont fait leur la scène commune pour délivrer des prestations variées : solo de batterie (**Vincent Contour, APAJH du Val d'Oise**), spectacle de danse (**La troupe de l'IME Louis Signoles, APAJH de l'Aude**) et écriture-interprétation d'une chanson avec **Camille Costecharayre** et **Francis Nouvel**, respectivement adhérent et président de l'APAJH de l'Hérault. À leurs côtés, le duo des années 80, **Patrick Hernadez** et **Jean-Pierre Mader, Joyce Jonathan** qui était déjà venue en 2016 et **Chimène Badi**, elle aussi pour la deuxième fois.

3 lauréats récompensés pour leurs initiatives citoyennes et inclusives

Cette soirée n'est pas simplement une fête, c'est aussi la célébration d'initiatives remarquables et en 2025, trois lauréats ont été désignés dans autant de catégories :

• Trophée École : R2DTOOLDYS

Ryann Dubois, âgé de 16 ans à l'époque, et avec des troubles DYS, a créé un kit pour clavier d'ordinateur adapté pour les personnes avec troubles DYS.

• Trophée Culture : Théâtre Mogador et Stage Entertainment France

Mythique salle de spectacle parisienne, le Théâtre Mogador et Stage Entertainment France œuvrent à rendre la comédie musicale « Le Roi Lion » accessible au plus grand nombre.

• Trophée Sport : Le Département du Nord

Le Département du Nord déploie le dispositif inédit « Zones de répit - Nature et Autisme ». Depuis 18 ans, ce projet offre aux personnes avec des troubles du spectre autistique et à leurs proches un accès apaisé à la nature grâce à des activités sensorielles et ludiques adaptées dans les zones vertes du département.

Une cérémonie rendue possible par l'engagement de partenaires qui partagent la vision et les valeurs de la Fédération APAJH : **MAIF, Fonds MAIF pour l'Éducation, MGEN** et **Société Générale**.





Grand Est - Haute-Marne Les Syphonez en vedette à Nogent !

Les 26 et 27 mars, deux représentations de la troupe les Syphonez ont rythmé le complexe Culturel Robert-Henry à Nogent en Haute-Marne. Ses artistes en situation de handicap des ESAT de Chaumont et Breuvannes étaient accompagnés de leurs moniteurs et éducateurs spécialisés. La troupe a présenté son spectacle « On nez comme on n'est ». Leur style clownesque, tendre et burlesque, a offert un moment de rires, d'émotions et de poésie aux spectateurs présents, dont de nombreux élèves venus de tout le département.

Ces deux spectacles ont fait le bonheur de tous, et ont mis en lumière le potentiel créatif de chacune et chacun ! *

Francilien - Val de Marne Partenariat IME Robert Desnos x IKEA Thiais

L'IME Robert Desnos d'Orly, a signé un partenariat engagé avec le magasin Ikea Thiais. Dans ce cadre, et au cœur de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), les jeunes adultes accompagnés par l'IME ont participé à la création d'objets réalisés à partir de tissus et de matériaux offerts gracieusement par le magasin. Ces créations ont ensuite été présentées et vendues directement à Ikea Thiais, via des stands tenus par les jeunes et les équipes de l'IME les 19 et 22 novembre.



Parallèlement, Ikea a organisé un jeu concours sur son compte Instagram pour faire remporter deux sacs uniques, confectionnés par les jeunes de l'IME. *

Grand Ouest - Seine-Maritime Sensibilisation au cancer du sein pour les travailleuses de l'ESAT de l'Estuaire

L'ESAT de l'Estuaire à Gonfreville-Lorcher a sensibilisé les travailleuses en partenariat avec le Centre Henri Becquerel pour en apprendre plus sur ce cancer et avec la marque de lingerie Valège pour prendre soin d'elles et choisir un soutien-gorge.

Sensibilisation également pour les clients de La Table du Pradon, le restaurant gastronomique de l'ESAT. Les travailleurs ont concocté un dessert spécial, à base de meringue et de framboise pour sensibiliser tout en gourmandise ! Une gourmandise qui est restée à la carte pendant un mois, et dont les revenus ont été reversés au Centre Henri Becquerel. *

Grand Centre - Indre-et-Loire L'ESAT des Grandes Reuilles met son savoir-faire au service de tous

Dans le cadre du projet national pour mettre à disposition de toutes les structures des éléments de signalétique, l'ESAT de Bridoré a poursuivi son rôle de laboratoire de recherches afin de créer un catalogue de dispositifs en bois (cadre, flèche, support). En 2025, un premier prototype a été créé puis présenté en Séminaire des Directrices et Directeurs est en phase de test dans les structures de l'Indre (SAAJ, ESAT et Foyer). Un deuxième ESAT, dans le Grand Est, travaillera également sur ces dispositifs.

L'ESAT a organisé une demi-journée de portes ouvertes, vendredi 23 mai 2025. Le but était de toucher les PME-PMI des environs et favoriser l'inclusion, tout en célébrant cinquante ans pour l'activité professionnelle des personnes en situation de handicap. *

Rhodanien - Isère et Haute-Savoie

Journée régionale des UEMA APAJH à Villefontaine

Le 10 décembre 2025, à Villefontaine (Isère), une journée régionale consacrée aux Unités d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) de la Fédération APAJH a réuni plus de 90 participants : professionnels, administrateurs, partenaires et familles. Organisé par le Conseil de Région APAJH Auvergne-Rhône-Alpes et le Territoire Rhodanien, cet événement a permis de croiser les regards et de renforcer les dynamiques autour de l'école inclusive.

Implantées en maternelle, les UEMA accueillent jusqu'à sept enfants avec troubles du spectre de l'autisme pour un accompagnement renforcé sur trois ans, associant enseignants et professionnels médico-sociaux. Elles constituent aujourd'hui un modèle concret d'école inclusive, favorisant à la fois l'apprentissage scolaire et l'inclusion sociale.

La matinée a été consacrée à des apports théoriques, avec notamment une présentation du cadre national des UEMA par Véronique Montangerand, Inspectrice de l'Éducation nationale en charge de la scolarisation des élèves en situation de handicap ; Nadia Chabane, cheffe du service des Troubles du spectre autistique et apparentés du Département de psychiatrie du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois à Lausanne ainsi que l'intervention sur la place des familles dans les parcours portée par Linda Montenvert, formatrice spécialisée dans le trouble du spectre de l'autisme.

L'après-midi a laissé place à des ateliers participatifs autour de quatre thématiques : le repérage et l'admission, le pilotage et les partenariats, la guidance parentale et la sortie du dispositif. Ce dernier sujet a particulièrement retenu l'attention, soulignant les défis liés à l'orientation des enfants après un accompagnement intensif.

Au-delà des échanges, cette journée a permis de rompre l'isolement des équipes, de partager des pratiques et de nourrir une réflexion collective. Elle ouvre la voie à une dynamique territoriale renforcée, au service de parcours toujours plus adaptés et inclusifs pour les enfants accompagnés.

Unité bébés vulnérables

En 2025, le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) d'Annemasse a créé un pôle dédié à l'accompagnement des bébés vulnérables.

Son rôle est d'accompagner les enfants dès les premiers jours de vie et de soutenir les jeunes parents, aussi bien à l'hôpital qu'à domicile. ✨

« Ensemble, on fait le point » donnait la parole à trois professionnelles du CAMSP d'Annemasse pour expliquer leurs missions et expertises.



(Suite des Telex p.74 et 75)

UNE GESTION
RESPONSABLE
AU SERVICE DE
L'ACCOMPAGNEMENT
DES JEUNES ET ADULTES
EN SITUATION DE HANDICAP

Les défis à relever sont nombreux pour la Fédération, ses militants et ses professionnels : qualité de vie et conditions de travail, attractivité des métiers, innovation, digitalisation et sécurisation des pratiques. Autant d'enjeux structurants que les équipes relèvent au quotidien.

À DÉCOUVRIR

NOUVEL ACCORD QVCT *	PAGE	56
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES	PAGE	57
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	PAGE	58
DIRECTION RECHERCHES DÉVELOPPEMENT QUALITÉ	PAGE	60
SÉMINAIRE DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS	PAGE	63
SERVICE ACCOMPAGNEMENT-LOISIRS	PAGE	64
DIRECTION FINANCIÈRE	PAGE	66
HANDICAP ASSISTANCE	PAGE	68
SERVICE PRÉVOYANCE	PAGE	69
SERVICE JURIDIQUE	PAGE	70
ORGANISME DE FORMATION	PAGE	71
ÉTHIQUE ET BIENTRAITANCE	PAGE	72
TÉLEX	PAGE	74
GROUPES EXPERTS FALC	PAGE	76
DIRECTION DE LA COMMUNICATION	PAGE	78
RÉSEAUX SOCIAUX GARDER LE LIEN AU QUOTIDIEN	PAGE	79
SERVICE VIE ASSOCIATIVE ET FÉDÉRALE	PAGE	80
QUE RETENIR ?	PAGE	82

* Qualité de vie et des conditions de travail

* DIALOGUE SOCIAL

Un nouvel accord signé pour l'égalité et la qualité de vie au travail

La Fédération, la CFDT Santé-Sociaux et la CGT Santé Action Sociale ont signé un accord majeur sur l'égalité professionnelle femmes-hommes et la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).

Un accord qui réaffirme des valeurs et actions fortes :

- l'égalité réelle tout au long du parcours professionnel,
- le bien-être et la santé des salariés,
- le dialogue social et l'expression de chacun,
- des pratiques de travail modernes et responsables.

Une signature portée par le Directeur général Jean-Christian Sovrano et les organisations syndicales représentatives, au service d'un collectif toujours plus inclusif et engagé. *



* **Le secteur médico-social comme celui de la santé souffre d'un déficit d'attractivité des métiers depuis une quinzaine d'années. Les métiers du soin et de l'accompagnement qui sont des métiers « à sens », sont aussi, il ne faut pas se le cacher, des métiers difficiles. Dans ce contexte, un gestionnaire responsable doit s'interroger et discuter avec les partenaires sociaux sur la qualité de vie au travail et les conditions de travail. C'est tout l'objet de cet accord que nous sommes fiers d'avoir signé avec nos organisations syndicales représentatives afin que la Fédération APAJH soit plus attractive encore pour les professionnels.**

Jean-Christian Sovrano



Les signataires : de gauche à droite sur la photo, Abderrahaman El Houari (CGT), Jean-Christian Sovrano et Florent Marie-Louise (CFDT).

Toutes et tous unis contre les violences sexuelles et sexistes au travail

Dans la continuité de la dynamique engagée fin 2024 pour promouvoir un cadre de travail à la fois respectueux, conforme aux exigences légales et attentif aux conditions de travail, la Fédération APAJH a proposé une formation conjointe réunissant les responsables des ressources humaines territoriaux, leurs relais RH et les référents CSE*.

Cette formation consacrée à la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, a rassemblé des professionnels impliqués au quotidien dans l'amélioration de la qualité de vie au travail sur l'ensemble des territoires.

Des outils juridiques et l'écoute active

Pendant une journée et demi, les participants ont pu à la fois consolider leurs repères juridiques et partager leurs pratiques autour de l'accompagnement des salariés, notamment dans les situations sensibles de recueil de la parole. Ces temps d'échange ont permis d'aborder concrètement les postures à adopter, entre écoute, discernement et juste distance.

Animée par deux formateurs-comédiens de Co.Théâtre, la formation s'est appuyée sur des mises en situation proches du terrain. Ce travail en conditions réalistes a favorisé l'appropriation d'outils utiles, comme l'écoute active, l'assertivité ou encore la gestion des tensions, contribuant ainsi à renforcer les capacités d'action des équipes face à ces enjeux. *



L'assertivité désigne la capacité à s'exprimer clairement, honnêtement et calmement, tout en respectant les autres.

* Comité Social et Économique.
Il s'agit de l'instance qui représente les salariés au sein d'une organisation.

LES FONCTIONS RH
NATURELLEMENT RESSOURCES

16 RÉFÉRENTS POUR LES CSE
(UN BINÔME FEMME/
HOMME PAR TERRITOIRE)

UNE PERSONNE RÉFÉRENTE
AU NIVEAU NATIONAL

En France, dans le Code du travail, on distingue les agissements sexistes du harcèlement sexuel

On entend par **agissement sexiste** tout propos, comportement, écrit ou attitude subie par une personne en raison de son sexe, mais sans connotation sexuelle.

Le harcèlement sexuel est, quant à lui, réprimé par le Code pénal. Il constitue un délit, passible d'une amende et d'une peine d'emprisonnement.

Le **harcèlement sexuel** est caractérisé par des propos ou comportements à connotation sexuelle répétés, non désirés, créant une situation intimidante, hostile ou offensante pour la victime : ou toute forme de pression grave, même non répétée, exercée dans le but apparent ou réel d'obtenir un acte de nature sexuelle, au profit de l'auteur des faits ou d'un tiers.

Renforcer la qualité de vie au travail et consolider le cadre légal

La Direction des Ressources Humaines (DRH) définit et pilote la politique RH de la Fédération : développement des compétences, politique de rémunération, attractivité des métiers, dialogue social et qualité de vie au travail.

Pour mener à bien ses missions, elle s'appuie sur l'expertise des équipes du siège et sur les professionnels RH présents sur les territoires (RRH, chargés RH, gestionnaires de paie), garants d'un accompagnement de proximité.

Construire des parcours professionnels attractifs

Dans un contexte de fortes tensions sur les métiers du secteur social et médico-social, la Fédération APAJH a poursuivi en 2025 le déploiement de son chantier dédié à l'attractivité des métiers. L'objectif est clair : renforcer sa capacité à recruter, intégrer et fidéliser durablement les professionnels, tout en valorisant les engagements et les valeurs qui fondent son action.

Une première vague d'ateliers consacrés à l'attractivité, avec :

- La rédaction d'une charte d'intégration,
- La finalisation du livret d'accueil,
- L'élaboration d'un projet d'accord relatif à la cooptation.

Une seconde vague de travaux a été engagée au dernier trimestre. Elle porte notamment sur le recrutement, les partenariats et la marque employeur, ainsi que sur la déclinaison opérationnelle de l'accord QVCT* signé fin 2025.

Politique handicap

Un groupe de travail réunissant des collaborateurs RH de différents territoires a été constitué afin de structurer une politique handicap fédérale. Cette dynamique permettra, dès 2026, la présence et la formation de référents handicap sur chaque territoire.

Accord d'entreprise QVCT

Signé au dernier trimestre 2025, l'accord d'entreprise QVCT s'articule autour de l'égalité professionnelle Femmes / Hommes, et la qualité de vie et des conditions de travail, avec des mesures concrètes telles que :

- La mise en place d'une plateforme d'assistants sociaux dédiée aux salariés,
- La création d'un dispositif de don de jours,
- Un volet spécifique consacré aux aidants familiaux.

Dialogue social

Les élections professionnelles ont permis le renouvellement de l'ensemble des instances représentatives du personnel, garantissant un dialogue social structuré et de proximité.

La Fédération a fait le choix d'une territorialisation des CSE** et de la mise en place de représentants de proximité. Plus de 100 collaborateurs siègent au sein des 8 CSE et près de 150 exercent des fonctions de représentants de proximité.

Épargne salariale

Deux accords d'entreprise ont été signés pour déployer :

- un PERECO (Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif),
- un PEE (Plan d'Épargne Entreprise).

Ces dispositifs permettent de constituer un capital à moyen ou long terme dans des conditions fiscales et sociales avantageuses. Ces dispositifs viennent renforcer la politique sociale et l'attractivité de la Fédération. *

* Qualité de Vie et Conditions de Travail

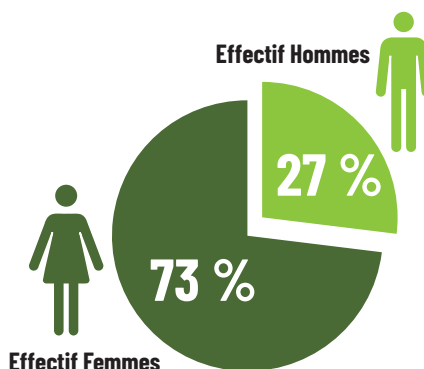
** Comité Social et Economique

5155 SALARIÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2025
DONT 4703 EN CDI,
PRÈS DE 10 ANS D'ANCIENNETÉ
EN MOYENNE (CDI)

EN 2025 : INDEX ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES
99/100

PLUS DE
40 ATELIERS COLLABORATIFS
«ATTRACTIVITÉ»
ET PLUS DE
80 PARTICIPANTS

PRÈS DE
90 HEURES DE NÉGOCIATIONS
AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES



* **ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS**

Attirer, accueillir et fidéliser durablement les professionnels

Comment donner envie de rejoindre et de rester à l'APAJH ? C'est la question au cœur des ateliers de l'attractivité, fil rouge des équipes en 2025.

Trois grands axes de travail au sein des ateliers collaboratifs

Mieux accueillir les nouveaux salariés

Les échanges ont montré l'importance d'une intégration réussie dès les premiers jours, dès la première rencontre. Parmi les pistes retenues, il a été important de clarifier ce qu'est une bonne intégration, d'améliorer le livret d'accueil et de construire une véritable culture de bienvenue. Une réflexion commune est aussi engagée autour de la journée d'intégration.

Valoriser nos métiers et notre identité

Les groupes ont travaillé sur l'image de l'APAJH comme marque employeur et son attractivité. L'objectif est de mieux faire connaître les métiers à travers un discours clair, des supports vidéo, et des partenariats avec les écoles ou les acteurs de l'insertion.

Explorer la cooptation

Le recrutement par recommandation a été un axe d'amélioration. Les échanges ont permis d'identifier des opportunités, mais aussi des points de vigilance, notamment sur l'équité et le cadre à poser. *

* DIRECTION RECHERCHES DÉVELOPPEMENT QUALITÉ (DRDQ)

Innovation, conformité, parcours, éthique : les priorités de 2025

La Direction Recherches Développement Qualité (DRDQ) joue un rôle central au sein de la Fédération APAJH. Elle s'articule autour de quatre grandes missions :

- Apporter un appui technique en soutien du plaidoyer politique et de la définition d'une stratégie d'adaptation aux attentes des personnes.
- Promouvoir des accompagnements innovants et l'usage du numérique en santé.
- Animer la démarche d'amélioration continue de la qualité.
- Accompagner le développement et l'enrichissement de l'offre médico-sociale.

Ces missions sont mises en œuvre dans 5 ensembles de prestations :

- Conduite de projet.
- Animation de réseaux.
- Conseil et formation.
- Accompagnement et outillage.
- Conformité et qualité.

La DRDQ pilote un processus appelé « Animer l'amélioration continue » pour l'ensemble de la Fédération APAJH et contribue activement aux processus « Transformer et développer une offre de service innovante » et « Optimiser les systèmes d'information ».

* Dossier Usager Informatisé

5 SYSTÈMES D'INFORMATIONS PILOTÉS

MÉDIATEAM - GPA - SILAO
EXPRESSIONS - BLUEKANGO

5993 PERSONNES

DONT L'IDENTITÉ NATIONALE
DE SANTÉ A ÉTÉ QUALIFIÉE
SUR LE DUI * MÉDIATEAM

355 PROFESSIONNELS

FORMÉS SUR LES CAMSP - CMPP
À UN NOUVEAU DUI (SILAO)

61 ÉVALUATIONS EXTERNES

14 NOUVEAUX AUDITEURS FORMÉS

6 FORMATIONS

SUR L'ACCESSIBILITÉ
À L'INFORMATION

32 COMITÉS LOCAUX D'ÉTHIQUE

DÉCLARÉS (VOIR PAGE 72)

3 GROUPES D'EXPERTS FALC

(VOIR PAGE 76)

23 PUBLICATIONS

DE LA VEILLE DOCUMENTAIRE
ET JURIDIQUE

PARTENARIAT SODEXO 2025

23 TRAVAILLEURS DE 3 ESAT

AU SEIN DES ÉQUIPES
DE RESTAURATION
POUR ROLAND-GARROS

Impulser une culture de l'innovation

En 2025, la dynamique d'innovation a été pleinement intégrée au périmètre de la direction. Cette évolution s'est traduite par plusieurs temps forts, avec l'ambition de construire une vision partagée de l'innovation, centrée sur les besoins, les attentes et les aspirations des personnes accompagnées. Cette approche se déploie progressivement dans les territoires, au plus près des réalités de terrain.

- **Les 7 et 8 avril**, deux journées dédiées à l'innovation sociale ont permis d'explorer un dispositif de recueil des attentes des personnes accompagnées, en croisant réflexion collective et retours de terrain.
- **Le 15 mai**, la première Journée nationale de l'Innovation a marqué une étape structurante, en lançant officiellement la démarche à l'échelle de l'APAJH.
- **Le 3 décembre**, lors du séminaire des directeurs et directrices à Cahors, une journée spécifique consacrée à l'innovation afin d'ancrer cette dynamique dans les pratiques managériales et stratégiques.

À travers ces actions, l'APAJH affirme sa volonté de faire de l'innovation un levier concret d'amélioration des accompagnements.

Déploiement du Dossier Usager Informatisé (DUI) dans les CAMSP * et CMPP **

Ce projet a fait l'objet d'une réponse favorable au programme ESMS Numérique, pour un financement permettant le déploiement de l'outil sur 50 structures et services CAMSP et CMPP. Ce financement couvre l'achat de la solution, la formation des professionnels et l'accompagnement à sa mise en œuvre.

PLUS LARGEMENT, FINALISATION
DU PROGRAMME ESMS NUMÉRIQUE
SUR MÉDIATEAM EN JUIN 2025

**174 STRUCTURES
ET SERVICES ÉQUIPÉS**



Vers le Replay



Aboutissement de la recherche-action sur la gouvernance participative

Après trois années de travaux, la Fédération APAJH a finalisé en 2025 sa recherche-action consacrée à la gouvernance participative. Cette démarche a mobilisé des personnes en situation de handicap, des professionnels et des acteurs associatifs.

Elle a permis d'approfondir les pratiques liées à l'autodétermination et d'interroger concrètement la place des personnes accompagnées dans les instances de décision.

Pour partager ces enseignements, une série de webinaires a été organisée. Ces temps d'échange ont favorisé le croisement des regards et enrichi la réflexion collective autour de thématiques centrales pour le secteur.

* Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

** Centre Médico-Psycho-Pédagogique

Centre Médico-Psycho-Pédagogique ou CMPP

Des orientations stratégiques construites avec le terrain et une journée nationale pour partager les enjeux, à retrouver page 42.

Vie professionnelle : Évolution des ESAT

Dans le contexte d'évolution du fonctionnement des ESAT, un plan d'actions a été élaboré afin d'accompagner les transformations en cours. Parallèlement, une réflexion stratégique a été engagée avec les directeurs et directrices d'ESAT. Elle vise à partager une compréhension commune des évolutions réglementaires et à construire un cadre harmonisé, en cohérence avec les orientations nationales et les réalités de terrain.

Un groupe de travail a été constitué pour :

- Harmoniser les **pratiques RH** en ESAT,
- Élaborer un **guide RH-Directions** d'Établissement dans le cadre du plan d'action ESAT 2025,
- Engager une réflexion autour du **carnet de parcours et de compétences numérique**.

Retrouvez quelques mises en valeurs des ESAT et Entreprises adaptées en pages 44 à 49.

Projet signalétique

Des avancées significatives du projet signalétique permettent aujourd'hui de proposer une signalétique harmonisée, plus lisible, accessible et facilement identifiable pour l'ensemble des structures.

Plusieurs étapes clés ont été franchies en 2025 :

- Réalisation d'un premier prototype de kit signalétique,
- Présentation du projet lors du Séminaire des directrices et directeurs,

- Lancement d'une phase d'expérimentation du kit auprès des structures gérées par la Fédération.

Règlement Général sur la Protection des Données ou RGPD

Lancement des webinaires de sensibilisation à la protection des données et bonnes pratiques destinés à l'ensemble des salariés de la Fédération.

Une démarche qualité et d'amélioration continue

La responsable Qualité Sécurité Environnement nationale anime l'équipe des RQSE des territoires. Ensemble, ils pilotent la démarche d'amélioration continue de la qualité, en soutien des directions d'établissements.

L'année a été marquée par la poursuite de la certification ISO 9001 de la Fédération et l'accompagnement des structures dans leur démarche qualité.

Le système d'information qualité **BlueKanGo** poursuit s'enrichit de nouvelles fonctionnalités : suivi du développement, gestion des événements indésirables, DUERP* et mise à disposition d'une Foire Aux Questions RGPD.

Les établissements ont également été accompagnés dans l'évaluation de la Haute Autorité de Santé et l'analyse des rapports d'évaluation. *

* Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

Faire vivre une culture partagée de l'innovation

Les directrices et directeurs des structures gérées en direct par la Fédération APAJH se sont réunis du 2 au 4 décembre à Cahors, à l'occasion de leur séminaire annuel, accueilli par l'APAJH du Lot. Près d'une centaine de participants, venus de métropole et de Mayotte, ont pris part à ces trois jours de travail.

Ouvert par la présidente de l'APAJH du Lot, et le président et le directeur général de la Fédération, le séminaire a été rythmé par un fil conducteur, celui de la construction d'une culture commune de l'innovation, utile, soutenable et fidèle aux valeurs de l'association.

Après une première séquence consacrée aux projets stratégiques, les échanges se sont approfondis autour d'une table ronde dédiée à l'innovation dans le secteur médico-social, mettant en lumière les leviers pour décloisonner les pratiques et renforcer l'impact social. Des ateliers de co-conception ont ensuite permis aux participants de partager leurs expériences et d'identifier les freins et les conditions favorables à l'innovation.

La dernière matinée a été consacrée à l'intelligence artificielle. À travers des temps de réflexion et des ateliers collaboratifs « la fresque de l'IA », les participants ont exploré ses usages possibles, ses bénéfices mais aussi ses limites, en intégrant les dimensions éthiques, sociales et environnementales.

Ce séminaire, enrichi par la participation de membres du bureau fédéral, a permis de poser des bases concrètes pour structurer une innovation au service des personnes accompagnées et de leurs proches. *



* **SERVICE ACCOMPAGNEMENT-LOISIRS**

Des vacances qui changent le quotidien

Le service Accompagnement-Loisirs de la Fédération conçoit et organise des séjours adaptés à destination des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap depuis les années 60.

Ces temps de vacances constituent des moments essentiels de répit, de découverte et d'épanouissement. Ils permettent à chacun de s'extraire du quotidien, de vivre des expériences nouvelles et de renforcer son autonomie dans un cadre sécurisé.

Les catalogues proposés par le service offrent une diversité de séjours, conçus pour répondre aux envies, aux capacités et au niveau d'autonomie de chaque participant. L'objectif est de garantir un accès réel aux loisirs, en tenant compte des besoins spécifiques de chacun.

L'année 2025 marque une progression significative de l'activité. Cette évolution confirme la forte demande en matière de séjours adaptés et la confiance renouvelée des familles. *



53 SÉJOURS ORGANISÉS	1400 VACANCIERS ACCUEILLIS
12 300 JOURNÉES DE VACANCES	LA CONVENTION DE TARIFICATION SOLIDAIRE AVEC LA VILLE DE PARIS A PERMIS À 56 BÉNÉFICIAIRES D'ACCÉDER AUX VACANCES
10 SÉJOURS D'HIVER SUR LA PÉRIODE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE	

Missions

Garantir le droit aux vacances

Permettre à toute personne en situation de handicap d'accéder aux loisirs et aux vacances, sans discrimination, en favorisant la participation et l'autodétermination.

Soutenir les familles et les aidants

Proposer des séjours de répit, notamment à travers des formules dédiées aux binômes aidant/aidé, afin de préserver les équilibres familiaux et renforcer les liens.

Assurer adaptabilité et réactivité

Mettre en œuvre des accompagnements personnalisés, sécurisés et ajustés aux besoins spécifiques de chaque vacancier, grâce à une organisation proactive et des équipes mobilisées.

INTER -VIEW DE



Pierre Cornec

Responsable du Service
Accompagnement-Loisirs

2025 a été une année de forte progression. Dans quel contexte cette dynamique s'est-elle inscrite ?

L'année 2025 a effectivement été marquée par une reprise importante de l'activité, avec un niveau proche de celui d'avant la crise sanitaire. Cette progression s'est toutefois inscrite dans un environnement exigeant, notamment en matière de ressources humaines.

Quels ont été les principaux défis rencontrés ?

Le secteur de l'animation continue de faire face à des difficultés structurelles de recrutement. Nous avons dû intégrer des professionnels parfois peu expérimentés, ce qui a nécessité un accompagnement renforcé et une mobilisation accrue de l'encadrement. La sécurisation des séjours et le soutien des équipes ont été des priorités constantes.

Malgré ces défis, quelles évolutions positives reprenez-vous ?

Nous constatons une confiance renouvelée des familles et une demande soutenue. Nos partenariats stratégiques ont été consolidés et reconduits pour 2026, ce qui témoigne de la reconnaissance de notre expertise.

Par ailleurs, nous observons une forte demande pour des séjours « un pour un » sur mesure.

Le développement de cette offre constitue un axe prioritaire pour répondre à des besoins d'accompagnement de plus en plus individualisés.

Quelles sont vos priorités pour les années à venir ?

Le renforcement de la structuration et de la sécurisation des équipes reste un enjeu central. Nous devons continuer à professionnaliser l'encadrement, à fidéliser nos équipes et à adapter notre organisation à l'évolution des besoins. Notre objectif demeure inchangé : garantir des séjours de qualité, sécurisés et réellement inclusifs tels que les séjours *100% Vacances Ensemble*.

Nous avons aussi la volonté d'accroître la capacité d'accueil de vacances ensemble en famille.



* **DIRECTION FINANCIÈRE**

Modernisation et rigueur financière au service des structures

L'année 2025 s'est inscrite dans un environnement financier exigeant, caractérisé par un contexte politique et budgétaire incertain, une tension accrue sur les équilibres économiques des établissements et une évolution continue du cadre réglementaire du secteur social et médico-social.

Dans ce contexte, la direction financière a poursuivi une double ambition : sécuriser la trajectoire économique et financière de l'organisation tout en accompagnant sa transformation et sa modernisation.

Un pilotage renforcé de l'activité a été assuré tout au long de l'exercice. Les établissements ont été accompagnés dans l'élaboration et le suivi de leurs EPRD (ou budgets prévisionnels) et ERRD c'est-à-dire le compte rendu financier de fin d'année. Le budget a été suivi tout au long de l'année pour faire face à l'augmentation des prix et des dépenses d'énergie.

L'année 2025 a également permis de consolider les fondamentaux financiers de l'organisation :

- Renforcement du contrôle interne,
- Amélioration du raccordement comptable et réglementaire,
- Formalisation du suivi des recommandations du Commissaire aux Comptes.

Ces travaux ont contribué à renforcer la fiabilité de l'information financière et la transparence attendue par les financeurs.

Par ailleurs, 2025 a été marquée par une dynamique de modernisation et de digitalisation, avec :

- La préparation à la facturation électronique via le déploiement du logiciel Yooz,
- La dématérialisation des flux bancaires et fournisseurs,

- L'engagement d'une réflexion sur l'évolution des outils de consolidation et de reporting. *

BUDGET GLOBAL 2025

425,8 M€

75 % EN GESTION CONTRÔLÉE,
C'EST-À-DIRE FINANCÉE ET
ENCADRÉE PAR
LES POUVOIRS PUBLICS

25 % EN GESTION PROPRE

RÉSULTAT CONSOLIDÉ 2024

+ 3,9 M€*

TRÉSORERIE MOYENNE 2025

100 M€

CAPITAUX PERMANENTS CONSOLIDÉS

217,6 M€

*M€ : Millions d'Euros

EPRD et ERRD

EPRD pour État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses = Prévoir

ERRD pour État Réalisé des Recettes et des Dépenses = Rendre compte

* NOUVELLES PRATIQUES

Digitalisation et sécurisation des flux financiers

Dans un contexte de transformation numérique et réglementaire, la Fédération APAJH modernise ses outils de gestion pour gagner en fiabilité, en transparence et en efficacité.

Facturation électronique

La loi de finances pour 2020 prévoit la généralisation de la facturation électronique. Dans ce cadre, la Fédération APAJH accompagne l'évolution des pratiques des équipes comptables et des managers en s'outillant de la solution proposée par Yooz.

La dématérialisation s'impose désormais comme un standard de gestion, notamment pour :

- sécuriser les flux,
- améliorer la traçabilité,
- faciliter les contrôles.

Cette nouvelle pratique permet d'harmoniser les processus à l'échelle de l'ensemble des territoires, tout en respectant les organisations et les spécificités locales. Elle offre également une visibilité en temps réel sur les flux, facilitant ainsi le pilotage de la trésorerie et l'alimentation des tableaux de bord.

Cartes prépayées

Lancé fin 2025, le projet Ezio s'inscrit pleinement dans la transformation digitale de la Fédération. Il vise à moderniser la gestion des dépenses en remplaçant progressivement les flux en espèces par un système de cartes prépayées pilotables, plus sûr et entièrement traçable.

Pensé pour renforcer la fiabilité des pratiques, cela répond à trois enjeux majeurs : sécuriser les fonds en supprimant les caisses physiques, garantir une traçabilité en temps réel des dépenses associées à chaque personne accompagnée, et alléger la charge

administrative grâce à l'automatisation des justificatifs et des données comptables.

* **Nous avons fait le choix d'une solution simple et adaptée aux usages de chacun. Il y a un espace de pilotage pour les gestionnaires, une application mobile pour les professionnels de terrain afin de dématérialiser immédiatement les dépenses, et un accès dédié pour les familles et les tuteurs, garantissant une transparence totale, explique Vincent Lasserre, Directeur financier de la Fédération**

Déployé progressivement, avec une mise en production prévue au troisième trimestre 2026 dans les premiers établissements volontaires, Ezio doit permettre de réduire significativement les erreurs de saisie et de libérer du temps au bénéfice de l'accompagnement. *



Handicap Assistance, un service d'information et d'accompagnement juridique accessible à tous

Depuis 2002, le service Handicap Assistance propose une assistance juridique à distance sur le droit du handicap (allocations, prestations, procédures MDPH...).

Droits des personnes, aides financières et techniques, démarches au niveau des MDPH, contentieux ...

Une permanence téléphonique est assurée les lundis et jeudis matin (9h30-12h).

Accessible à tous sans adhésion, le service est joignable au **01 44 10 81 50** et en ligne sur le site de la Fédération APAJH (rubrique « Posez votre question »). Il élabore également des documents d'information et

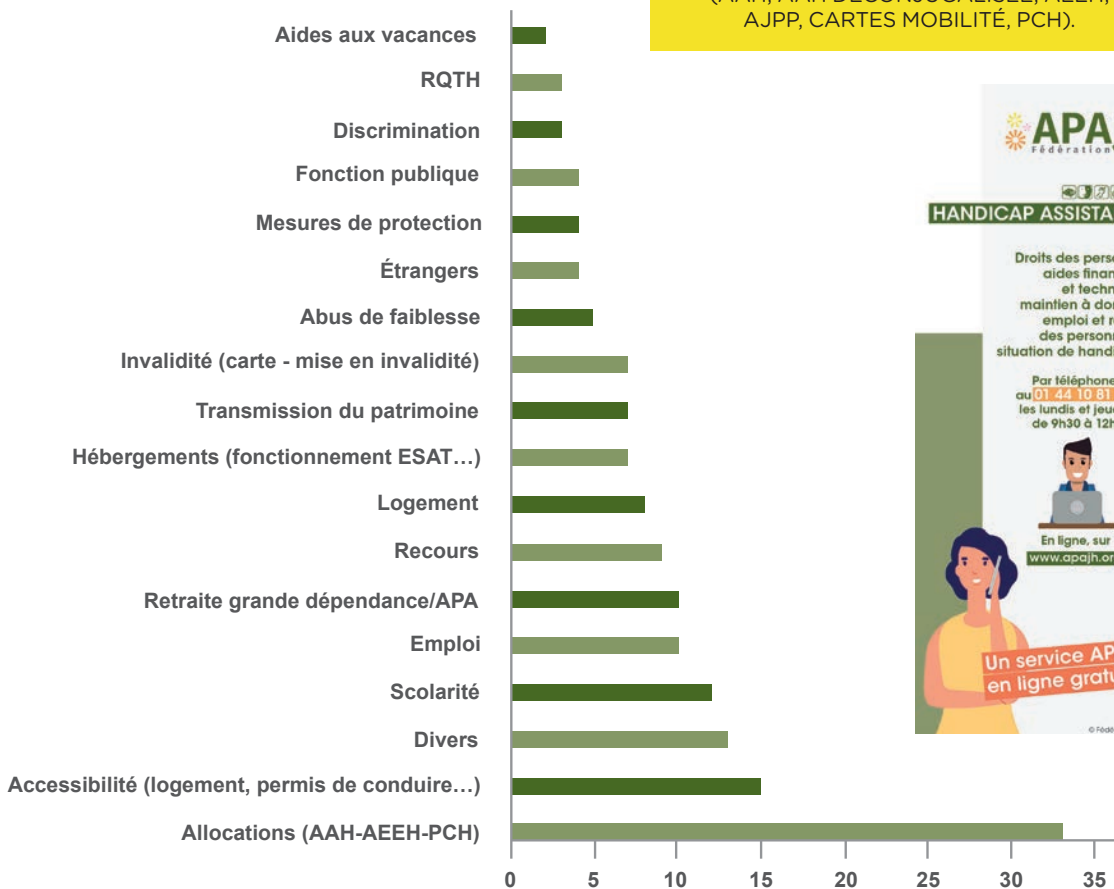
mène des actions de conseil en lien avec l'actualité juridique du handicap. *

510
CONSULTATIONS
PERSONNALISÉES
EN 2025

95 %
DES PERSONNES
TROUVENT
LE CONTENU
DES RÉPONSES
PERTINENTES

RÉALISATION DE FICHES EN VERSION FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

(AAH, AAH DÉCONJUGALISÉE, AEEH, AJPP, CARTES MOBILITÉ, PCH).



Thèmes traités en 2025 par Handicap Assistance

Anticiper et soutenir

Le service prévoyance est destiné aux adhérents APAJH.

Dans le cadre de sa mission principale qui est d'assurer un meilleur avenir financier aux bénéficiaires en situation de handicap, le service écoute et conseille les familles ainsi que ses partenaires en matière de prévoyance.

Débuté dans les années 70, le service n'offre plus la possibilité de souscrire un

contrat de prévoyance mais gère et assiste les assurés des contrats en cours.

Au décès, le service apporte son expertise et son soutien pour la mise en place de la rente, du capital ou accompagne pour le rachat d'un contrat d'assurance-vie. *



4 ACTIVITÉS AU CŒUR DU SERVICE

- GESTION DES CONTRATS,
- CONTRÔLE FINANCIER,
- SUIVI RÉGLEMENTAIRE,
 - CONSEIL AUX BÉNÉFICIAIRES.

**233 CONTRATS
DE PRÉVOYANCE**
GÉRÉS EN 2025

**108 CONTRATS
D'ASSURANCE DÉCÈS**

**125 CONTRATS
D'ASSURANCE VIE**

Conseil, formation et veille du service juridique

Dans un environnement où les questions juridiques sont omniprésentes, le service juridique de la Fédération APAJH assure un accompagnement préventif, jouant ainsi un rôle déterminant dans la sécurisation des pratiques et la prévention des risques juridiques.

Ce service intervient à l'échelle nationale et répond aux sollicitations du Conseil d'administration, des associations fédérées, et des structures gérées par la Fédération. Des missions variées et stratégiques :

- **Conseil et accompagnement quotidien**

Il intervient notamment en droit social, apportant un soutien aux directions territoriales et aux responsables RH.

- **Formation continue**

Depuis 2020, une formation sur « les fondamentaux du droit du travail » a été mise en place pour homogénéiser les pratiques et sécuriser la relation de travail.

- **Suivi des contentieux**

- **Veille juridique**

Un suivi régulier permet d'anticiper les évolutions légales et réglementaires impactant la Fédération et ses entités.

- **Audit interne**

Le service juridique participe aux missions d'audit interne pour évaluer et renforcer la conformité des structures.

Le service assure un appui quotidien, principalement en droit social, auprès des directions et responsables RH. Il traite les situations individuelles ou collectives, élabore des notes techniques actualisées et veille à l'application homogène de la réglementation.

Sécuriser les contrats

Il intervient également sur des problématiques variées (contrats, droit commercial, droit associatif, droit de l'action sociale, fiscalité, immobilier...), avec une attention particulière portée à la sécurisation des relations contractuelles et à la prévention des précontentieux.

Un partenaire indispensable pour les associations fédérées

En plus des structures internes gérées en direct, le service juridique offre un accompagnement aux associations fédérées du réseau APAJH, leur permettant de bénéficier de conseils et d'une assistance juridique adaptée à leurs besoins.

En 2025, le service juridique a participé aux sessions de formation des militants du réseau APAJH. Cette formation s'adresse aux bénévoles et militants du réseau. Elle porte sur le droit des associations et la responsabilité civile et pénale des associations membres du réseau, et de leurs dirigeants bénévoles et salariés. *

CONSULTATIONS
JURIDIQUES

VEILLE JURIDIQUE

**SESSIONS
DE FORMATION**
EN DROIT DU TRAVAIL

Des parcours de formation alignés sur les priorités fédérales

L'organisme de formation APAJH a pour mission de concevoir et déployer des formations répondant aux besoins des structures et aux enjeux du secteur médico-social. Il se positionne également comme ressource et conseil pour accompagner l'innovation pédagogique.

L'équipe a prioritairement recentré son action sur ses partenaires internes (structures APAJH et support RH fédéral). Cette orientation a permis de renforcer l'accompagnement stratégique des structures.

Actions marquantes

Renforcement des compétences managériales

Déploiement d'actions de coaching et consolidation des formations en lien avec la fidélisation des équipes, la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT), ainsi que la prévention du harcèlement.

Développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées

L'organisme de formation a poursuivi et amplifié les formations destinées aux personnes accompagnées : autodétermination, élus CVS, vie affective et relationnelle, participation aux recrutements, développement de la confiance en soi. Certaines actions ont été menées en mixité professionnels/personnes accompagnées.

Sur tous les territoires

L'engagement s'est poursuivi auprès des territoires ultramarins, notamment à Mayotte et en Guyane.

Thèmes prioritaires

Organisation de journées et séminaires autour de thématiques structurantes : QVCT, communication bienveillante, prévention des violences, autodétermination, FALC, lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail.

L'organisme de formation a également réaffirmé son engagement en matière de santé mentale, grande cause nationale. *

EN 2025,
255 SESSIONS
DE FORMATION RÉALISÉES

3544 STAGIAIRES FORMÉS,
DONT
268 PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP ACCOMPAGNÉES

Retrouver
le compte
LinkedIn



Nos formations





DEPUIS 2023,

chaque Comité Local d'Éthique est un espace d'échanges et de débats pour éclairer les dilemmes du quotidien.

* ACCOMPAGNEMENT

Ethique et bientraitance

Bien ancrée dans le quotidien des établissements et services, la mission éthique et bientraitance s'articule autour de 3 axes : la mise en place des Comités Locaux d'Éthique (CLÉ), la diffusion d'une culture de la bientraitance et le suivi des travaux du Haut Conseil Pédagogique et Scientifique (HCPS).



24 COMITÉS LOCAUX D'ÉTHIQUE ACTIFS

- 11 CLÉ EN SECTEUR ADULTE
- 8 CLÉ EN SECTEUR ENFANCE
- 5 CLÉ MIXTES : ADULTE + ENFANCE

6 JOURS DE FORMATION À L'ANIMATION DE CLÉ

22 ANIMATEURS FORMÉS

6 JOURS DE FORMATION

BIENTRAITANCE, AUTODÉTERMINATION ET ÉTHIQUE



En savoir plus



INTER -VIEW DE



Anne-Claire Patriat

Chargée de mission
éthique et bientraitance

Où en sommes-nous en 2025 ?

Notre feuille de route est claire : déployer les Comités Locaux d'Éthique (CLÉ), diffuser une culture de la réflexion éthique au service de la bientraitance.

Aujourd'hui, 31 CLÉ sont déclarés. 24 se réunissent régulièrement et partagent leurs travaux. Après un ralentissement en 2024, la dynamique est repartie en 2025 : 8 CLÉ en difficulté ont retrouvé un élan. C'est un vrai signal positif.

Qu'est-ce qui a permis cette relance ?

D'abord, la formation ; deux sessions ont permis de former 22 nouveaux animateurs sur 3 jours. À Saint-Priest, nous avons même testé un format innovant (2 jours + 1), qui a permis de produire de nouveaux outils directement utilisables par tous les CLÉ.

Ensuite, un bilan approfondi des activités. Le Directeur général a confirmé l'objectif ambitieux du déploiement complet des CLÉ dans tous les établissements et services d'ici fin 2026. La Direction générale soutient

activement la démarche (CODIR, visioconférences, validation de procédures).

Enfin, nous avons fait évoluer le cadre de fonctionnement pour harmoniser les pratiques et mieux valoriser le rôle des animateurs. De nouveaux outils ont été créés pour faciliter l'engagement et sécuriser les pratiques : fiches missions, trames d'avis, supports d'animation...

Les CLÉ sont-ils reconnus à l'extérieur ?

Oui. L'Espace éthique Île-de-France connaît et suit notre travail. Il a publié en septembre 2025 chez Dunod l'ouvrage *L'éthique dans les établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux - Mettre en place et faire vivre la démarche*, auquel le projet CLÉ APAJH a contribué. C'est une reconnaissance importante.

Et du côté de la bientraitance ?

Nous travaillons à la déclinaison concrète de la stratégie fédérale à travers un plan d'action qui intègre la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques de Maltraitance (support APAJH).

La formation est aussi un moteur. Après une première session très appréciée dans le territoire Sud-Méditerranéen, une nouvelle formation « Bientraitance, autodétermination et éthique » a réuni 12 professionnels à Sorède. Ces temps collectifs sont essentiels. Ils donnent des repères, renforcent la cohérence et nourrissent l'engagement.

En un mot, que retenir-vous de 2025 ?

Une véritable relance. Plus structurée, plus outillée, plus soutenue. L'éthique n'est pas un principe abstrait, c'est un travail collectif, vivant, au service des personnes accompagnées et des professionnels. *



Sud-Méditerranéen - Alpes-Maritimes Nice, un voyage pédagogique inspirant pour des jeunes sourds et malentendants



Les jeunes de 14 à 20 ans, scolarisés à l'IESDA de Nice, ont vécu une expérience unique : un voyage pédagogique de 10 jours en octobre à Washington pour découvrir l'Université de Gallaudet, la seule université au monde où l'enseignement est bilingue anglais-langue des signes. Un projet qui leur a ouvert le champ des possibles : immersion dans l'American Sign Language et la culture sourde internationale, rencontre avec des étudiants sourds du monde entier lors du festival international de cinéma Deaf Way et découverte des perspectives d'études et de métiers accessibles aux personnes sourdes prouvant que la surdité ne freine pas la réussite.

Plus qu'un simple voyage, l'expérience a été un formidable levier d'autonomie et d'ouverture culturelle pour les jeunes, participant à la fois à leur construction en tant que citoyens et aussi en tant que futurs professionnels. Suite à ce séjour marquant, Oriane, une jeune fille sourde implantée, actuellement en classe de terminale a décidé de s'inscrire à l'université de Gallaudet. Son inscription a été acceptée sous réserve de l'obtention du baccalauréat. Elle cherche actuellement des solutions de financement afin de pouvoir assumer le coût élevé des études et ainsi concrétiser son rêve. ✨

Grand Sud-Ouest - Lot Un camp de survie pour les jeunes de la MECS de Figeac

Les 10 et 11 juillet, sept jeunes accompagnés par le service GAIA de la MECS de Figeac (Lot) ont vécu une aventure très particulière et marquante ! Pendant deux jours et une nuit, les jeunes âgés entre 15 et 18 ans ont pris part à une expérience sur un camp de survie à Padirac.

Ce séjour a été organisé dans le cadre du projet éducatif et avait pour objectif de favoriser le dépassement de soi, l'autonomie et la cohésion de groupe, tout en permettant aux participants de se reconnecter à l'essentiel, loin de leur environnement quotidien. Encadrés par les professionnelles de la structure et accompagnés par Claire Pradayrol, ancienne participante de Koh-Lanta, les jeunes ont pu bénéficier d'un apprentissage concret et passionné des techniques de survie en milieu naturel.



À travers différentes activités, ils ont découvert comment allumer un feu sans matériel conventionnel, construire un abri à partir des ressources disponibles dans la nature, ou encore appréhender l'importance vitale de l'eau en situation de survie. L'audace, la connaissance de soi et le dépassement ont connu leur pic avec la dégustation d'insectes qui a constitué une épreuve particulièrement symbolique. Le séjour a permis aussi aux jeunes de s'investir dans la vie collective pour faire vivre le campement.

Une expérience singulière, mais avec des souvenirs marquants et des compétences durables. ✨

Ouverture d'un dispositif CAP PARENTS dans le Tarn

Depuis le 1^{er} octobre, les structures de la Fédération APAJH dans le Tarn sont engagées dans le dispositif CAP PARENTS à travers tout le département tarnais. Il s'agit d'accompagner les personnes en situation de handicap à tous les stades de la parentalité : désir, projet, en cours d'une grossesse et même lorsque l'enfant est déjà né et jusqu'à ses 18 ans.

Pour être accompagné, nul besoin d'orientation de la CDAPH*, et les interventions tournent autour du consentement, du droit à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du projet d'enfant grâce à des professionnels formés aux Premiers Secours en Santé Sexuelle. Cette prestation d'accompagnement à la périparentalité est multiple puisque les professionnels, du droit commun ou des domaines médico-social et social, apportent des réponses concernant les appréhensions à devenir parent lorsque l'on a un handicap, pour connaître les prestations comme la PCH** parent, ou encore simplement pour apprendre à être un parent au quotidien et trouver des jeux à faire faire à son enfant.

Le dispositif CAP PARENTS Tarn s'ajoute aux solutions déjà existantes et les fait fonctionner en réseau, en s'inscrivant dans CAP PARENTS Occitanie. ✨

* Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

** Prestation de compensation du handicap

Grand Nord - Aisne et Oise Ouverture d'une Halte Handi-Répit à Saint-Quentin

Destiné à l'accueil des enfants et adultes en situation de handicap, dès l'âge de 3 ans, ce dispositif a pour vocation d'offrir aux fratries et aux aidants un moment de répit, dans un cadre sécurisé, bienveillant et avec des activités adaptées non seulement aux personnes en situation de handicap, mais aussi à leurs proches : temps de paroles, ateliers...

Les participants peuvent bénéficier d'activités ludiques, culturelles et créatives, encadrées par une équipe professionnelle, dans un environnement pensé pour leur bien-être et leur épanouissement.

Depuis le 10 septembre, la Halte Handi-Répit est ouverte un mercredi sur deux, de 15h à 18h à la Résidence Aquila.

L'accueil est entièrement gratuit, grâce au soutien financier de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de l'Aisne. ✨

Sensibilisation au handicap par l'EAM de Bailleul-sur-Thérain

2025 a commencé par la mise en lumière du projet « école, inclusion et olympisme » mené dans l'Oise par l'Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) de Bailleul-sur-Thérain et l'école maternelle Albert Camus de Creil pour sensibiliser les élèves au handicap.

« Ensemble, on fait le point » est allé à leur rencontre avec Marion Leconte, éducatrice Activité Physique Adaptée à l'EAM, Emilie Leconte, enseignante à l'école et Estelle Adélaïde, personne accompagnée ayant participé au projet. ✨

Écoutez
le podcast



* ACCESSIBILITÉ

Les groupes experts FALC rendent l'information accessible à tous

À la Fédération APAJH, l'accessibilité de l'information est une priorité. Pour y répondre, des groupes experts FALC (Facile À Lire et à Comprendre) ont été mis en place dès 2023. Leur objectif principal est de permettre à chacun, quelles que soient ses capacités, de comprendre les informations et de faire ses propres choix.

Le FALC est une méthode européenne qui simplifie les contenus grâce à un vocabulaire adapté, des pictogrammes et une mise en page claire. Mais au-delà de la technique, ce sont avant tout des équipes mixtes, composées de personnes en situation de handicap accompagnées par l'APAJH et de professionnels formés, qui font vivre cette démarche. Ensemble, ils conseillent, traduisent et valident des documents pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

Une démarche au service de l'autodétermination

Participer à un groupe expert FALC, c'est bien plus que travailler sur des documents. C'est permettre aux personnes en situation de handicap de mieux comprendre leurs droits, les informations qui les concernent et de prendre des décisions en toute autonomie.

Comme en témoigne un participant, le FALC permet de s'approprier un document « rapidement et facilement », sans dépendre de quelqu'un pour l'expliquer. Cette compréhension directe renforce la capacité à donner son avis, à valider ou non une information, et donc à exercer pleinement son libre choix.

Des réalisations concrètes et utiles

Les groupes experts FALC mènent des actions concrètes pour rendre l'information accessible à tous : **adaptation de documents** tels que le violentomètre ou l'information sur les directives anticipées, **création d'outils pédagogiques** comme des jeux pour découvrir le FALC de manière ludique, et **simplification de supports du quotidien** (plaquettes de présentation d'une entreprise, recettes, ...).

- **Conseil** : analyse du support, évaluation des besoins, propositions de solutions
- **Traduction** : analyse et transcription du support
- **Certification** : vérification des règles du FALC, validation du support

Une dynamique en développement

Face aux besoins croissants, les groupes experts FALC ont vocation à se développer. L'organisation s'adapte aux compétences de chacun et prévoit des temps de travail réguliers, avec des projets de plus en plus nombreux : traduction de documents institutionnels, supports liés à la santé ou encore outils de la vie quotidienne. *

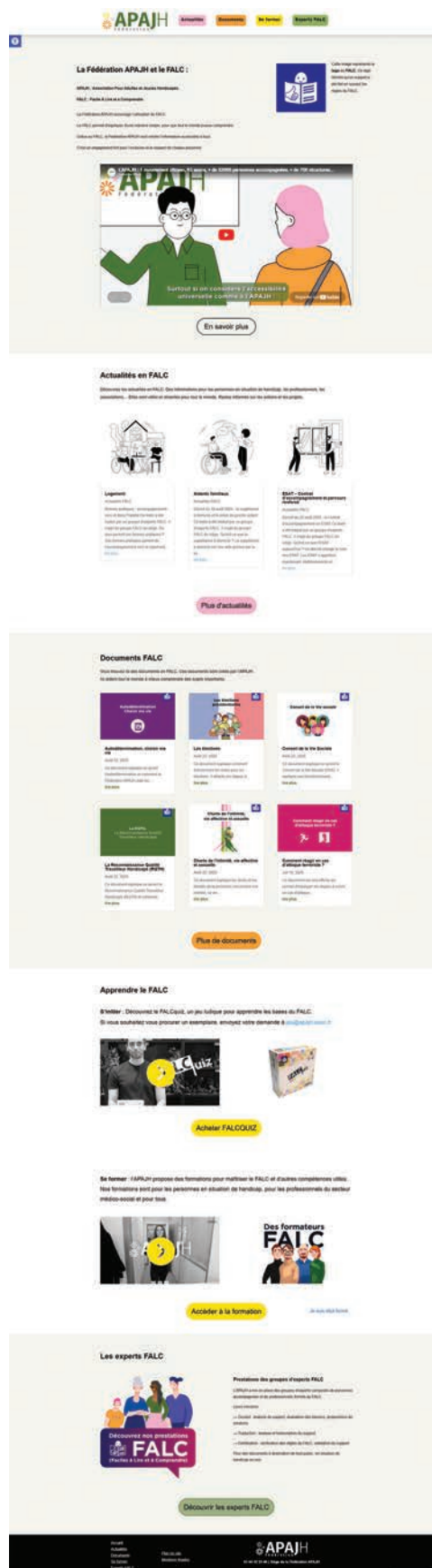
EN 2025 3 GROUPES D'EXPERTS FALC CONSTITUÉS

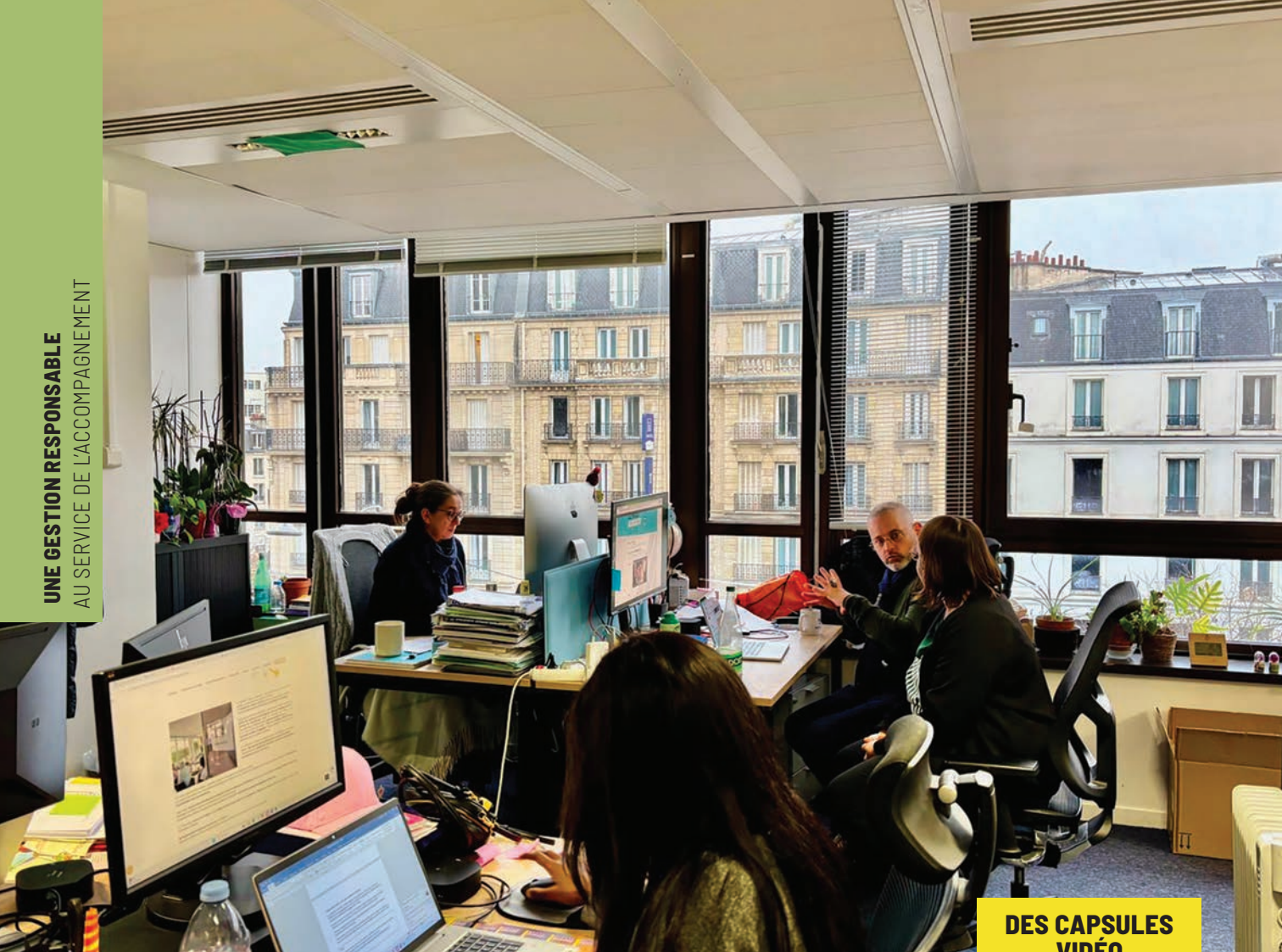
- **10 DOCUMENTS ACCESSIBLES** : EN LANGAGE CLAIR OU/ET EN FALC,
- **3 PLANCHES DE FACILITATION GRAPHIQUE RÉALISÉES** POUR DES ÉVÉNEMENTS APAJH
- **DES BANDES DESSINÉES** POUR EXPLIQUER LES THÈMES PORTÉS PAR L'APAJH



Un site internet accessible à tous a été développé pour mettre à disposition du grand public les documents rendus accessibles, et faciliter la prise de contact commerciale avec des Groupes Experts FALC.

Site internet
FALC





Une équipe pluridisciplinaire pour une communication militante et à destination des salariés de la Fédération

Édition, événementiel, communication institutionnelle, relations médias, ou communication digitale, l'APAJH est sur tous les canaux importants pour partager ses combats. L'équipe de la direction de la communication accompagne tout au long de l'année les élus dans leur engagement, les associations fédérées qui le souhaitent et chaque structure de la Fédération qui en fait la demande, tout en restant en soutien des équipes du siège lors de l'organisation d'événements nationaux de la vie associative.

DES CAPSULES VIDÉO
TOURNAGE,
MONTAGE,
ACCESSIBILITÉ

6 COMMUNIQUÉS DE PRESSE
42 SOLLICITATIONS
POUR DES SUJETS
NATIONAUX

5 LETTRES INTERNES
« EN DIRECT »

2 REVUES APAJH
SEMESTRIELLES
TIRAGE À 8 000
EXEMPLAIRES

10 PODCASTS
« ENSEMBLE
ON FAIT LE POINT »

2 GAZETTES
« INCLUSIF »

Garder le lien au quotidien

L'objectif d'une présence sur les différents réseaux sociaux est de parler au plus grand nombre, pour informer et toucher tous les publics mobilisés pour une société inclusive.



+ 4 000 abonnés
sur LinkedIn



1 000 abonnés atteints
le 18 juin 2025



+ 750 abonnés
sur Facebook



+ 553 abonnés
sur Instagram



1 000 abonnés atteints
le 25 juin 2025

Tout au long de 2025, l'équipe de la Direction de la Communication a participé au développement de l'intranet « **Agora** », pour faciliter la communication interne.

Le déploiement de l'intranet sera fait en 2026. *



L'intranet de la Fédération **APAJH**

* UN LIEN DIRECT ET QUOTIDIEN AVEC LA FÉDÉRATION

L'équipe Vie Associative et Fédérale au service des associations

Au cœur du fonctionnement fédéral, le service Vie Associative et Fédérale joue un rôle de trait d'union du réseau. Faire vivre le réseau, accompagner les associations et garantir la cohérence de l'action collective sont trois missions principales du service en lien direct avec le Secrétariat général.

Chaque jour, l'équipe assure la circulation de l'information entre les instances nationales et les territoires, veille à la mise en œuvre des décisions fédérales et soutient les élus dans l'exercice de leurs responsabilités. Interface permanente entre la Fédération et les associations fédérées et affiliées, le service contribue ainsi à la qualité et à l'harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire.

Au plus près des besoins

Parce que les réalités locales sont diverses, l'accompagnement proposé s'adapte aux besoins exprimés par les associations. Appui à la gestion administrative et à la vie statutaire, conseils en conduite et pilotage de projets, soutien à la mise en œuvre et au suivi des actions : l'équipe intervient de manière opérationnelle et méthodologique pour sécuriser le fonctionnement associatif et renforcer les capacités d'initiative.

Cet accompagnement continu constitue un levier essentiel pour soutenir le développement des projets territoriaux et consolider la dynamique du réseau.

Animer la vie fédérale

Le service est également au cœur de l'organisation des grandes instances statutaires : Bureau fédéral, Conseil d'administration, Conseils de région et Assemblées générales. De la préparation des dossiers au suivi des décisions, il garantit le bon déroulement de ces temps démocratiques indispensables.

Au-delà des instances, il coordonne les temps forts qui rythment la vie du réseau :

Conférences de territoires, Journée des présidentes et présidents, formations des militantes et militants, Congrès fédéral. Ces rendez-vous favorisent les échanges d'expériences, nourrissent la réflexion stratégique et mobilisent l'ensemble des acteurs que sont les militantes et militants, les personnes en situation de handicap et leurs proches, et les professionnels, autour des priorités fédérales.

Sécuriser et soutenir l'action associative

Le service assure par ailleurs le dépôt et le suivi des demandes de subventions nationales ainsi que l'accompagnement des procédures d'agrément. Relations avec l'Éducation nationale, représentation institutionnelle des élus, traitement des dossiers spécifiques au Service Accompagnement-Loisirs : autant de missions qui contribuent à garantir la conformité réglementaire des actions menées et à sécuriser leur financement.

2025 : des temps forts structurants

La **Journée des Présidentes et Présidents**, organisée le 18 janvier 2025, a constitué un moment d'échange privilégié. Les discussions ont porté sur la convention pluriannuelle d'objectifs avec les ministères de la Justice et de l'Insertion, la situation de Mayotte, le plan de travail sur l'autodétermination ainsi que les 20 ans de la loi du 11 février 2005.

L'année a également été marquée par la tenue d'une **Assemblée Générale Extraordinaire**.



EN 2025,
EN LIEN AVEC LE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
70 RÉUNIONS
ORGANISÉES
1 945 PARTICIPANTS

Celle-ci a permis d'approuver plusieurs décisions majeures : La reprise du Centre régional de ressources Handicap et Profession de l'association ARAMIS (Seine-Maritime), le transfert du SESSAD La Pépinière (APA-JH Territoire de Belfort) à la Fédération, et la régularisation de la reprise des établissements auparavant gérés par l'APA-JH de Haute-Savoie.

Ces étapes importantes témoignent d'une Fédération en mouvement, attentive à l'évolution de son organisation et engagée dans une dynamique de consolidation au service du réseau.

Changements à la tête des associations APAJH

Plusieurs associations ont connu des changements de présidence en 2025.

- **APA-JH de la Moselle (57)** - le 13 mars 2025 Christiane PALLEZ succède à Jean-Louis ARDNER (2014-2025)

- **APA-JH de La Loire (42)** - le 4 juin 2025 Damarys DELHAYE succède à Roger CHATELARD (2015-2025)
- **APA-JH de la Marne (51)** - le 24 juin 2025 Daniel DACHELET succède à Claude NEY (2019-2025)
- **APA-JH des Alpes-de-Haute-Provence (04)** - le 26 juin 2025, Christian MEUNIER succède à Michel MORELLO (2016-2025)
- **APA-JH d'Ille-et-Vilaine (35)** - le 12 août 2025, Michelle ALLAIN succède à Chantal FRANCCANNET (2020-2025)
- **APA-JH de la Meuse (55)** - le 17 octobre 2025, Leila DUPONT succède à Catherine EGGERMANN (2024-2025)
- **APA-JH de l'Aube (10)** - le 13 novembre 2025, Nadine BRIVET succède à Jacques POTIER (2019-2025)



QUE RETENIR ?

01. Congrès 2025

Toutes les associations qui composent la Fédération se sont réunies à Paris pour réfléchir ensemble aux futurs statuts et au Projet Associatif 2025-2030. Un texte qui a été voté à l'unanimité, et qui sera porté pour les années à venir par une équipe engagée et mobilisée, le Conseil d'administration qui a été en partie renouvelé et son président réélu.

02. 20 ans de la « loi Handicap »

À l'occasion des 20 ans de la loi du 11 février 2005, dite « loi Handicap », la Fédération APAJH a publié une gazette spéciale pour tirer les bilans et tracer les perspectives dans la société de 2025.

03. Journée nationale des CMPP

Le 4 novembre, les tables rondes et les échanges ont nourri la réflexion et ont illustré la mise en œuvre des Orientations nationales de la Fédération APAJH dans tous les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques qu'elle gère, pour un accompagnement toujours plus cousu-main des jeunes en situation de handicap.

04. Signature de la Convention QVCT

La Fédération, la CFDT Santé-Sociaux et la CGT Santé Action Sociale ont signé un accord majeur sur l'égalité professionnelle femmes-hommes et la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT). Cet accord porte sur différents aspects du bien-être des salariés, comme le dialogue social, l'expression de chacun et l'égalité réelle.

05. Inauguration de l'UEEP de Grand-Quevilly

Une première en Normandie, l'Unité d'Enseignement Externalisée Polyhandicap illustre un partenariat et une volonté commune avec la mairie de la commune, l'ARS et l'Éducation nationale pour la scolarisation des élèves en situation de polyhandicap dans l'école de la République. Une première qui a vocation à essaimer sur l'ensemble du territoire.

06. Remboursement intégral des fauteuils roulants

Depuis le 1^{er} décembre, les fauteuils roulants sont remboursés à 100% via l'Assurance Maladie. Une victoire soulignée par la Fédération APAJH qui s'est mobilisée depuis de longues années pour la dignité et le droit de tous.

07. Des vacances adaptées pour tous

Quel que soit le handicap, le Service accompagnement-loisirs de la Fédération APAJH organise à chaque saison des séjours adaptés aux souhaits et besoins de chacun pour rendre concret le droit aux vacances, à la découverte de nouveaux lieux et expériences, à la création de souvenirs et à l'épanouissement personnel. En 2025, 1 400 vacanciers ont été accueillis lors de 53 séjours organisés avec une offre accentuée pour les séjours hivernaux.

08. L'intelligence artificielle en question

En novembre, le Séminaire des Directeurs des structures gérées par la Fédération APAJH a été l'occasion d'une sensibilisation à l'Intelligence artificielle grâce à la Fresque de l'IA. Objectif : comprendre, connaître et maîtriser ce nouvel outil et ses règles pour faciliter l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

09. L'innovation au cœur de l'accompagnement

Deux journées ont été organisées autour de l'innovation, pour et par les personnes en situation de handicap et pour les directeurs de structures médico-sociales afin de s'approprier la réflexion et le développement de solutions innovantes dans l'accompagnement.

10. L'emploi, le travail et la formation professionnelle

De nombreuses opérations ont eu lieu tout au long de l'année pour illustrer les réussites et les savoir-faire des personnes en situation de handicap sur l'ensemble du territoire en termes d'emploi, de travail et d'accès à la formation professionnelle.

11. Trophées APAJH 2025

Pour leur 20^e édition, les Trophées APAJH ont invité plus de 1 300 spectateurs à se plonger dans les utopies actuelles qui deviendront les réalités de demain. Une soirée rythmée par les prestations de Chimène Badi, Patrick Hernandez, Jean-Pierre Mader, Joyce Jonathan et à leurs côtés Camille Costechayre et Francis Nouvel, la troupe de danse de l'IME Louis Signoles (APAJH de l'Aude) et Vincent Contour (APAJH du Val-d'Oise).

EN CONCLUSION



Michel Miklarz

Secrétaire général de la Fédération APAJH.

* **La sagesse
suprême était
d'avoir des rêves
assez grands
pour ne pas les
perdre de vue
pendant qu'on
les poursuivait.**
Francis Scott
Fitzgerald

Début 2025 et fin 2025, la Fédération, dans un contexte politique très instable, a connu deux grands moments.

Le 20^e anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». La loi qui a fixé le principe d'une accessibilité généralisée intégrant tous les handicaps. L'APAJH y avait beaucoup contribué.

La cérémonie exceptionnelle du 20^e anniversaire des Trophées APAJH le 15 décembre qui a récompensé les initiatives prises pour développer l'accessibilité universelle, le sport, la culture, l'école... Illustration des utopies d'hier réalisées aujourd'hui. Mais constat aussi des insuffisances et des blocages pour continuer à progresser vers l'accès aux droits pour tous et la citoyenneté, aussi cette soirée était-elle placée sous le message « Ensemble, rêver des possibles ». Rêver pour agir !

Entre ces deux événements, militants bénévoles et collaborateurs de la Fédération ont œuvré ensemble pour une année riche d'initiatives, de rencontres et de projets résumée dans ce rapport.

Au cœur de 2025, en juin, le congrès de Paris-Bercy a adopté à l'unanimité le Projet associatif 2025-2030 de la Fédération APAJH. Un document pour la réflexion et l'action. Un document inspirant pour tout le réseau APAJH, fruit d'une profonde réflexion collective.

Pour les 5 ans qui viennent, il dessine une conception ouverte et mobilisatrice de l'engagement au sein du réseau APAJH pour créer une action citoyenne collective suffisamment puissante pour faire bouger les lignes auprès des pouvoirs publics.

Perspective déjà traduite en actions au cours de 2025 en s'appuyant sur l'autodétermination, l'innovation, l'enrichissement de l'offre et la responsabilité sociétale et environnementale. Les établissements et services en gestion nationale ont répondu avec succès à de nombreux appels à projets ou à manifestation d'intérêt dans ce sens.

Des objectifs de travail et de mobilisation sont d'ores et déjà arrêtés sur des sujets qui nécessitent des réponses rapides pour mettre fin à des situations d'exclusion intolérables comme les conséquences de l'avancée en âge et la santé mentale.

Et enfin la 3^{ème} mission. Les débats amorcés en 2024 et poursuivis en 2025 dans tout le réseau APAJH ont abouti à un projet de texte politique déterminant pour l'avenir qui sera soumis au vote du Congrès du Havre en juin prochain. Un texte qui veut définir l'engagement de l'APAJH d'agir pour contribuer à « *transformer durablement la manière dont notre société garantit l'accès aux droits et soutient l'autonomie pour la citoyenneté de chacun* ».

Il nous revient collectivement de prendre les décisions pour « *faire grandir ce que nous semons ensemble* ».



Fédération APAJH
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
29^e étage - Boîte aux lettres 35
75755 PARIS Cedex 15